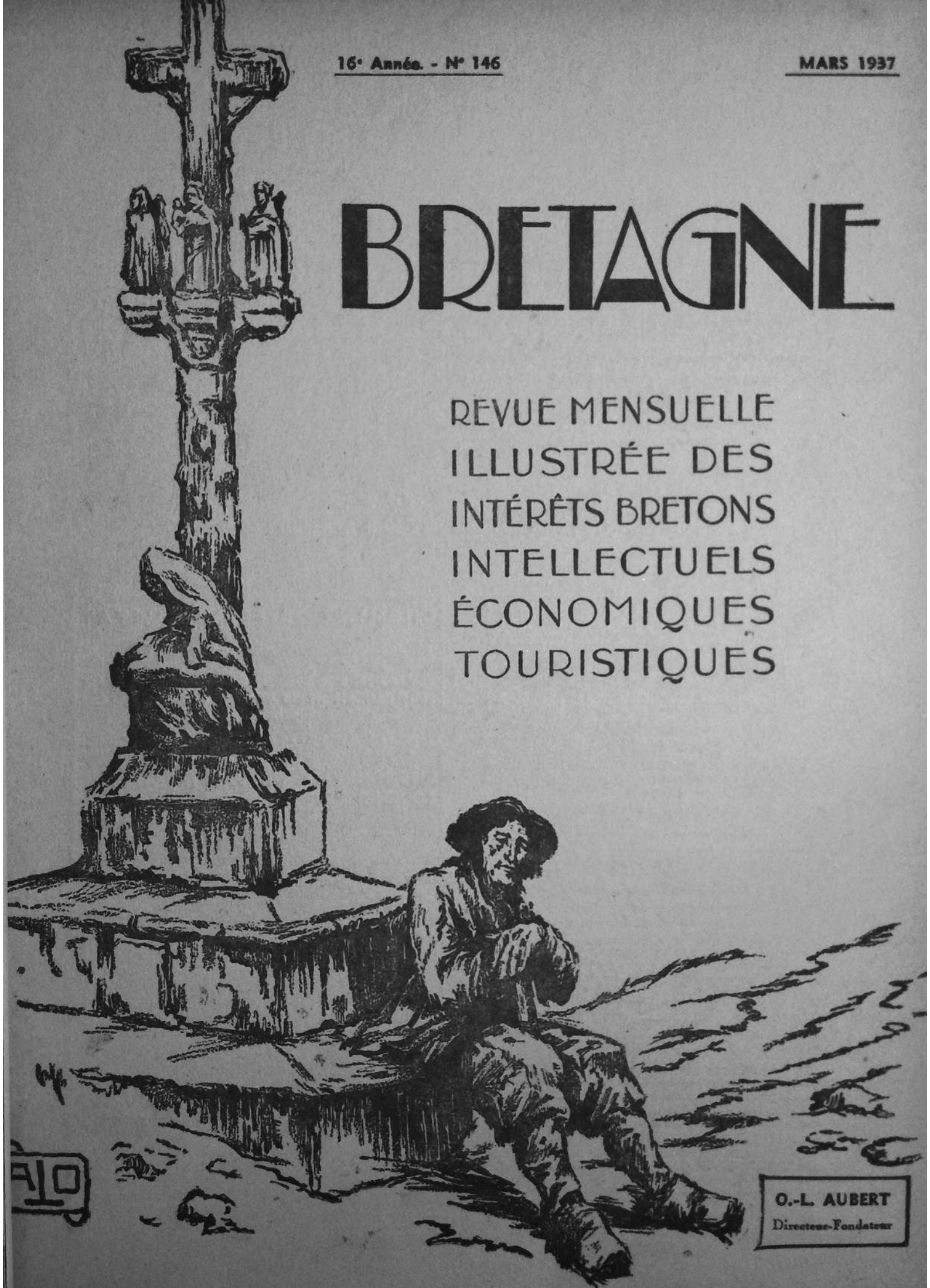


BRETAGNE

REVUE MENSUELLE
ILLUSTRÉE DES
INTÉRÊTS BRETONS
INTELLECTUELS
ÉCONOMIQUES
TOURISTIQUES



O.-L. AUBERT
Directeur-Fondateur

AIO

BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne

PARAISANT TOUS LES MOIS

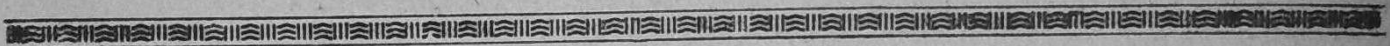
Directeur-Fondateur : **O.-L. AUBERT** (TI-BREIZ) Boulevard Sévigné - SAINT-BRIEUC

XVI^e Année (Nouvelle Série) . — Sommaire du N^o 146 (Mars 1937)

FLEURS, LIVRES, ARTISANS, O.-L. AUBERT. — LES ARCHIVES DE L'ILE DE BATZ, Marie LE FRANC. — LA DECORATION DU PAVILLON DE LA BRETAGNE, O.-L. AUBERT. — LA BRETAGNE INTERIEURE : LE SAUT DU CHEVREUIL, Jean SANNIER. — ECHOS, BRIEZ. — PAUL FEVAL, N. D. — LOUIS FAUDACQ, PEINTRE DE LA BRETAGNE, Magdeleine A. DAYOT. — UN LIVRE EDITE COMME IL Y A CINQ CENTS ANS, Marie-Paule SALONNE. — DANS LES LETTRES BRETONNES. — CAMPS BRETONS, B. R. — UNE AME DE CHEZ NOUS : JACQUES RIOU, RÉMY MÉNORET. — APRES LE COUP DE CHIEN, L. FEERY DE PIGNY. — EN BRETAGNE.

PRIX DE CE NUMÉRO : **4 Francs**

ABONNEMENTS : France et Colonies : **40 fr.** ; Etranger : **60 fr.**



P.O.-MIDI

POUR ALLER

EN ALGERIE

LA VOIE LA PLUS RAPIDE
comportant
LA TRAVERSEE MARITIME LA PLUS COURTE
dans les eaux les mieux abritées
est celle de
PARIS-Quai d'Orsay, TOULOUSE-PORT-VENDRES

DÉPART DE PARIS A 19 h. 20
(Voitures directes toutes classes, couchettes 1^{re} classe,
wagons-lits de 1^{re} et 2^e classes, Paris-Port-Vendres
(Ville).
ARRIVÉE A PORT-VENDRES A 9 h. 40
TRANSBORDEMENT DIRECT
du train au paquebot de la C^e de Navigation mixte
DÉPART DE PORT-VENDRES

pour ALGER les mercredis et dimanches à 10 h. 30 arrivée le lendemain à 7 heures	pour ORAN les jeudis à 10 h. 30 arrivée le lendemain à 10 h. 30
---	--

Délivrance par les principales gares P. O. MIDI, de
de Billets directs pour ALGER et ORAN :

- 1^o Billets simples (valables 15 jours).
- 2^o Billets d'Aller et Retour (valables de 30 à 90 jours).
- 3^o Billets circulaires (valables 90 jours), à l'aller via
Port-Vendres et au retour via Marseille ou inver-
sement.

ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES

RENSEIGNEMENTS : aux Agences P.O.-MIDI, 16,
boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail; à
la Maison de France, 101, avenue des Champs - Ely-
sées, à Paris; aux Gares de Paris-Quai d'Orsay et
d'Amsterlita; aux principales Agences de voyages.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

La nuit...

des lits-toilette avec draps ou des couchettes
vous permettent de voyager confortablement
aux prix suivants :

ENSEMBLE DU RÉSEAU	Du 6 Octobre au 30 Juin	Du 1 ^{er} Juillet au 5 Octobre
LITS-TOILETTE.	55 fr.	75 fr.
COUCHETTES 1 ^{re} classe.	25 fr.	30 fr.
— 2 ^e classe.	25 fr.	30 fr.
— 3 ^e classe.	20 fr.	25 fr.



BRASSERIE GRAFF Frères

RENNES

BRETAGNE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE DES INTÉRÊTS BRETONS
INTELLECTUELS - ÉCONOMIQUES - TOURISTIQUES

Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT

RÉDACTION : 4, Boulevard Sévigné, SAINT-BRIEUC. — ADMINISTRATION : 38, Rue du Pré-Botté, RENNES
Compte Chèques Postaux : Rennes 231-20



Jean Bouchaud : La Terre et la Mer, panneau central de la salle des activités dans le pavillon de la Bretagne
(photo J. Gilbert, Paris) voir l'article page 71.

FLEURS, LIVRES, ARTISANS

Si étrange que paraisse l'association de mots qui forme le titre de cet article, on comprendra qu'il ne pouvait être fait choix d'autres termes, pour préciser notre pensée.

Fleurs, livres, artisans sont en effet les bases principales de l'édifice réceptif que le Haut Commissaire du Tourisme invite les provinces à réaliser, en vue d'assurer chez elles l'accueil désirable des personnalités notoires et des visiteurs, étrangers ou français, individualités ou groupes.

Cette officielle suggestion arrive d'ailleurs au bon moment. Elle concrétise, sur un plan depuis pas mal de temps à l'étude dans les comités et groupements réceptifs, les initiatives et les réalisations déjà entreprises par ceux qui ont à cœur de prodiguer à leurs visiteurs les prévenances qu'ils leur doivent. Ils savent en effet que plus ils montreront d'attention, plus ils feront goûter profondément et intimement à leurs hôtes l'affabilité d'un accueil dont la vertu, souvent, est de transformer en amis des passants qui, autrement, resteraient des indifférents.

C'est avec plaisir que l'on constate en Bretagne que le geste de fleurir les villes et les maisons, de décorer harmonieusement les façades des édifices et des immeubles, compte de plus en plus d'adeptes. Des comités horticoles se sont constitués dans cet unique but ; ils ont développé le goût de la fraîcheur, du charme et de la beauté. Des résultats intéressants ont été obtenus, et il n'est pas rare de voir des parterres bien ordonnancés, sur le seuil des plus humbles chaumières dressées au bord de la route, ou, encore, le long des murs blanchis à la chaux, des rosiers grimpants dont les fleurs épanouies jettent des notes diaprées parmi les feuillages sombres, emplissent l'atmosphère d'un chaud et délicat parfum. Rien n'est aussi agréable pour le promeneur que d'apercevoir, sur la place d'un modeste village, l'appui d'une fenêtre empanaché d'éclatants géraniums, que l'on devine être le fruit de soins constants et attentifs.

Pour qu'ils lui vouent une affection compréhensive, il importe également que l'esprit des villégiateurs s'harmonise au décor. Tout de suite apparaît la nécessité de leur offrir ce qui les renseignera sur les particularités pittoresques et psychologiques de la région qu'ils

parcourent. Et le meilleur moyen d'atteindre cet objectif est de mettre à leur disposition les livres les plus expressifs des auteurs qui ont célébré le terroir où ils sont nés.

A ce titre, la Bretagne encore est une région favorisée. Il est peu de sites côtiers ou intérieurs qui n'aient servi de cadre à une étude historique ou à un roman d'imagination. La mer tient dans maints ouvrages un rôle de premier plan. Sa grande voix de basse se mêle à celle des personnages. Elle fait partie de leur vie. Il en est de même de la terre et des bois, des monuments : églises, calvaires, manoirs, de tout ce qui, en un mot, vivifie l'atmosphère prenante des lieux où, dans les âmes des individus, se sont accomplies les secrètes évolutions qui les ont fait ce qu'ils sont.

Et puisque tout cela, avec une parfaite connaissance des endroits et des faits, a été noté, décrit par une inégalable pléiade d'écrivains réputés, pourquoi n'y recourrait-on pas, pour gagner à une cause chère ceux qui, plus tard, nous seront reconnaissants de leur avoir révélé quelques-uns de ces mystères dont nous nous enchantons nous-mêmes ?

La connaissance du décor et des âmes doit se compléter par la connaissance des êtres. Ceux-ci ne sont vraiment eux-mêmes que chez eux. C'est donc dans leur propre maison qu'il faut aller les surprendre. Vous les verrez d'abord étonnés de votre visite mais, bien vite, ils vous feront confiance, car sous leur abord un peu rude, ils ont un sens inné de l'accueil.

Ils ne vous feront pas de longs discours, seulement les quelques paroles qu'ils prononceront en réponse à vos questions seront empreintes de cordialité et de bon sens. Cela est surtout vrai chez nos artisans de la terre et de la mer, chez ceux qui exercent toujours ces vieux métiers, honorés autrefois, et que le machinisme perfectionné n'a pas encore tués : sabotiers, potiers, tourneurs, forgerons, dentellières, etc. Ils sont nombreux en Armorique, et leur fréquentation est souvent un agréable et instructif enseignement ! Il n'est pas rare, non plus, que l'on découvre sur leur établi des objets dont la beauté rustique et pure est à leur image...

...Les fleurs, les livres, les artisans, sont les trois volets d'un tryptique breton sans pareil...

O.-L. AUBERT.



Le port de Roscoff avec, au fond, l'avancée de l'île de Batz.

Les archives de l'île de Batz

LES îles bretonnes sont en train de perdre, sous le flot montant du tourisme, leur personnalité, exception faite pour celles que protège une épaisse ceinture d'Océan, telle Ouessant l'inaccessible.

Bréhat n'est plus qu'un prolongement des stations de villégiature du continent, et Batz, à son tour, est en train de s'enjoliver. Son rivage sud se borde d'hôtels, et ses marins de carrière se transforment en conducteurs de vedettes ou en tenanciers de cafés et de restaurants. Sur les pierres tombales du cimetière, les inscriptions de « Capitaine au long cours », « Capitaine de commerce », « Maître-pilote », fréquentes jusqu'aux environs de 1875, se font de plus en plus rares. Les Batziens ont perdu le goût de la grande pêche et de l'aventure au large, à part quelques exceptions : le maître Le Guenn et le quartier-maître Louis Cordier, disparus en mer avec le *Pourquoi-Pas*, étaient tous deux de l'île de Batz. Ils cherchent de préférence un engagement dans la navigation fluviale, sur les barges qui font le va-et-vient entre Le Havre et Paris, où ils vivent avec leur famille. Quand, à l'âge de la retraite, ils réintègrent la maison de granit de l'héritage paternel, le visage de l'homme n'est plus ni chair ni poisson sous la casquette fanfaronne, et celui de la femme témoigne qu'elle a bourlingué àprement parmi ce peuple spécial des mariniérs,

et appris à manifester son humeur à la façon du siècle : « Quelle barbe ! » ronchonne-t-elle, en allant chercher son mari à l'auberge, de cette voix salée qu'elles ont toutes sur la côte et qu'elle a gardée.

Le visiteur a intérêt à s'éloigner du port abrité par son môle qui date du temps où il servait de refuge aux bâtiments de la marine à voile, gabares, frégates et corvettes du roy, à fuir les parages des hôtels à pergola, et à courir vers le côté nord où personne n'habite que les goélands et les pierres, s'il veut oublier les affadissements que le commerce avec le continent apporte à une île, et à se trouver face à face avec le moulin abandonné, le sémaphore, le phare, le mât de granit d'un clocher, tout ce qui domine, guette et survit.

C'est dans ces lieux de rudesse et de solitude que l'on rencontre le pêcheur de moules, le chasseur d'étourneaux et le goémonier, et qu'on se surprend à évoquer ce que fut l'île au temps où elle n'était pas envahie pendant la belle saison par des batelées de visiteurs.

★★

Ce qu'elle fut ? Le désir de le savoir me conduisit, la veille de mon départ, à la mairie où un maire au visage de fin navigateur aux yeux bleus posa devant moi, sur la table flanquée de bancs de bois, une pile de registres dont l'un portait sur sa couverture friable

l'indication *Année 1790* qui invitait à le feuilleter.

Les événements extérieurs viennent battre les rivages de l'île, quelquefois de la plus singulière façon. En voici un exemple consigné, avec ses particularités orthographiques, dans le registre, à la date du 6 décembre 91 :

« *Thomas Floch de l'équipage de Joseph le Moulin s'est présenté au bureau de la commune avec un baril d'environ un quart comprenant différents imprimés qu'il nous a dit avoir trouvé au milieu du chenal de la dite île.*

« *Comme son patriotisme s'est toujours montré le plus pur et le plus élevé il a cru de son devoir de le remettre aux officiers municipaux pour en être vérification faite. Effectivement nous officiers municipaux ayant jetté les yeux sur les dits imprimés nous les avons reconnus être des levés incendiaires en forme de cathéchisme contre la constitution civile du clergé et propres à mettre le chisme et le désordre parmi les peuples.*

« *Nous nous sommes emparés des dits imprimés bretons et français au nombre d'environ 1500 cayer dit cathéchisme inconstitutionnels ainsi qu'environ 2000 feuilles intitulé instruction et amande honorable à Dieu à quoi la municipalité a décidé qu'il serait distrait six exemplaires de chaque espèce le plus tôt possible à MM. les Administrateurs du district de Morlaix pour leur faire connaître les manœuvres sourdes et clandestines des prêtres réfractaires et émigrants. »*

Batz est soumise pour la première fois à une occupation militaire de 50 hommes qu'elle aura bien du mal à loger. Il fallut soutenir une lutte épique contre le lieutenant des douanes qu'on décida de déloger au profit du capitaine des volontaires.

« *Nous maire et officiers municipaux étant arrivés dans la dite demeure pour prévenir et sommer le dit sieur Benoist de vouloir bien transporter ses meubles et effets,*

« *à cette proposition le dit Benoist nous a répondu qu'il n'avait nullement aucune raison à attendre de nous et nous dit qu'il n'aurait point dérangé ses effets pour nulle cause; à l'instant s'est présenté le sieur Juël sous-lieutenant des douanes lequel a sur-le-champ dégainé son épée sans doute à des fins de mal faire. Vous n'êtes point ici en la maison commune, je vais vous boutre mon sabre par le ventre, furent ses paroles.*

« *Nous sommes sortis sur-le-champ pour visiter le presbitaire pour savoir s'il était en état de recevoir le dit détachement, à l'instant s'est rendu le sieur Benoist armé d'un sabre caché sous sa veste dont il a dit chemin faisant qu'il allait décoller le citoyen maire — pour preuve le témoignage de la servante du dit Benoist qui a crié à haute voix : Ma maîtresse allez chercher mon maître car il vat décoller le citoyen maire — le sieur Benoist ayant vu qu'il y avait beaucoup d'habitants s'est retiré avec son sabre et sa femme. »*

L'an II de la République, le presbytère est transformé en caserne pour loger 45 hommes. Ils vont, au cours des années qui suivent, remplir les annales de la commune. La liste de leurs dégradations à la caserne est de temps en temps dressée :

« *une fenêtre dont il manque huit quarraux de ver,
des lits-clos, la planche à paint, un banc à dossier disparus,
au palier de l'escalier une pierre de taille de cinq pieds de long,
des soliveaux, un colombier en planches, une margelle de puits, un hangard de paille, ainsi que la porte des commodités ».*

Le vingt brumaire, réunion du Conseil municipal pour protester contre la conduite *totalement insubordonnée* des soldats.

Il est possible que l'île, dénuée de toutes ressources, ait manqué de charme à leurs yeux. En l'an II, le capitaine commandant le bataillon insiste près du Conseil pour un octroi de savon *pour pouvoir blanchir le linge, faute de quoi les braves défenseurs gagnent souvent la galle.*

Et quels sentiments cette population de pêcheurs, fidèles à travers les siècles « à Dieu et au Roy », éprouve-t-elle vis-à-vis de ces hommes qu'on a envoyés dans l'île pour exercer une surveillance plutôt à l'intérieur qu'à l'extérieur et rehausser par leur présence les cérémonies du nouveau régime ?

« *Ce jour, Premier Ventose, Cinquième année de la République, nous membres composants l'administration de la commune de l'isle de Bas en l'exécution de la loy du vingt-quatre Nivose dernier relative aux serments de haine de la Royauté qui doit être prononcé chaque année au jour correspondant au 21 janvier (vieux stile) nous sommes transportés en corps au temple de la Raison environ les deux heures de l'après-midi où nous avons trouvé un détachement de volontaires de la 81^{ème} Brigade et un détachement de canoniers ayant à leurs têtes leurs Chefs respectifs en présence desquels et du peuple avons solennellement fait le serment exigé par la loy susdattée c'est à dire avons juré haine à la Royauté et à l'anarchie et juré attachement et fidélité à la République et à la Constitution de l'an trois, après quoi avons invités tous les assistants à nous imiter et à célébrer avec nous ce jour mémorable avec tout l'enthousiasme dont un Cœur Républicain doit être Pénétré après quoi la cérémonie a été terminée par des chants d'allégresse et des Cris mille fois répétés de vive la République et haine éternelle aux tirans. »*

Chaque année se célèbre avec le même appareil la *chulte* du trône du dernier tiran. On se représente, réunis dans la chapelle Saint-

Nicholas transformée en temple de la Raison, plus tard en temple *décadaire*, ces hommes en souquenille de pêcheurs ou de cultivateurs, ces femmes au visage carré dissimulé dans l'ombre de la *shilibilen* noire, dont les lèvres ne connaissent que le breton, répétant en français le serment de haine qu'on exige d'eux.

Rien ne nous permet de deviner ce que furent les réactions intimes de la population devant les événements qui ébranlaient le continent. Elle semble n'avoir pas été trop molestée pendant les années sanglantes — il est vrai que les archives ne remontent qu'à 1790 — et ses officiers municipaux, y compris ce greffier Toularc'hoal, à l'écriture haute, fine et fleurie de notaire, alors que les autres signent leurs noms en caractères qui semblent tracés avec des bouts de bois, ou simplement déclarent qu'ils ne savent pas signer, continuent à gérer les intérêts de la petite communauté.

Une communauté pauvre, un séjour *ingrat*, d'après leurs propres termes, une *patrie bien peu attachante par elle-même*, un terrain sec et sablonneux à cultiver, sans aucun abri, perpétuellement battu des vents et de la mer et dans lequel ne croît que ce premier des nécessaires, le bled.

Le Conseil apporte, dans la protection de la principale richesse de l'île, le goémon, une grande vigilance.

« Sans gouezmon, qui est l'unique engrais des terres, et qui sert à se réchauffer dans l'hiver et pour préparer dans tout le cours de l'année les aliments, les insulaires de Bas n'auraient rien et le peu que le gouezmon leur donne est tout ce qu'ils ont. »

Il faut batailler pour que les habitants conservent la disposition gratuite de terrains pour le séchage et présenter une requête à

l'Assemblée Nationale contre l'évêque de Saint-Pol-de-Léon qui leur en conteste la jouissance.

Les époques de la récolte et la manière d'y procéder sont réglées par arrêtés du Conseil.

« La coupe commencera le 9 prairial répondant au 29 mai à la marée du jour seulement attendu que la nuit il serait possible que plusieurs citoyens se fassent un amas au préjudice d'un autre.

« Défense d'aller à la coupe de gouezmon avec deux chevreaux, ni avec charrette et seulement avec un cheval, civière, cordes ou panier. »

Il semble qu'il ait l'œil à tout, ce Conseil municipal qui se réunit au son de la cloche, non seulement pour exiger d'un *déserteur marrain* la promesse de reprendre route afin de se rendre où son service et son honneur l'appellent, ou pour enregistrer une déclaration de trouvaille d'épave, si insignifiante soit-elle, mais encore pour s'occuper des *nécessaires quotidiens*. Il

règle la livraison des bois et des chandelles, la distribution du savon, de la cendre et du sucre, quand il peut en obtenir, s'assemble pour choisir un *héraut* pour faire les *corvées*. Il est dans ses fonctions de protéger les mœurs comme en témoigne le document suivant :

« Ce jour vingt-deux Nivose cinquième année de la République environ midi, devant nous s'est présentée la Citoyenne Jeanne Francen fille âgée d'environ trente-trois ans demeurant en cette commune laquelle a déclaré devant nous être enceinte d'environ six mois de grossesse et que l'enfant qu'elle porte dans son sein appartient au nommé Jean Farun Père demeurant au S S en cette commune... interpellée la dite Jeanne Francen de signer sa déclaration elle a déclaré ne savoir le faire.

« En vertu de la déclaration de la dite Jeanne



Femme de l'île de Batz

Francen portée ci de l'autre part ayant sur le champ mandé devant nous le dit Jean farun père pour avouer ou contester les faits y couchés après lui en avoir donné la lecture ce dernier a soutenu devant nous en présence de la ditte Jeanne que cette déclaration étoit tout à fait fausse et injuste à son égard... et a signé dont acte en maison commune.

★
★

Le délit dont on se rend le plus souvent coupable dans l'île, c'est le vol, de petits vols qui semblent avoir pour excuse la nécessité. On vole de la laine de mouton mise à sécher sur la lande, on pille le tas de goémon du voisin, on allège son charnier d'un morceau de lard. Il n'est point question d'argent. Il n'y en avait point à dérober. Sur les 1.000 habitants de Bas, 3 à 400 sont marins et ne doivent guère rapporter de sols à la maison. Ces vols causaient une grande perturbation d'un bout à l'autre de la commune et sont rapportés avec force détails, parfois des plus savoureux.

« Ce jour, treize ventose l'an septième de la République, la citoyenne Marie Paul veuve de Jean Nicolas s'est présentée à la municipalité, laquelle a déclaré que hier au soir douze courant étant sortie ainsi que sa fille, pour se rendre à la Fillerie (leurs occupations ordinaires) elles ont été fort surprises en arrivant chez elles de voir du sel sur la table et sur le sau qui est à côté jugeant de là que leur viande pouvait être volé elles se sont transportées à leur charnier lequel ayant été découvert elles ont effectivement reconnu qu'il leur avait été volé sept quartiers de lard, un pain de graisse qui étoit suspendu près de la cheminée et toutes ses andouilles qui étoient aussi suspendues dans sa ditte cheminée.

« D'après toutes ces plaintes, l'agent municipal s'est transporté chez le commandant de la place et chez l'officier commandant le détachement des chasseurs de la garnison qu'il a invités à se réunir à lui pour faire les recherches demandées il

résulte de leurs opérations qu'après avoir fouillés et visités la cazerne des canoniers, tous les ordinaires des chasseurs ils n'ont pu découvrir rien appartenant à la ditte Marie Paul. »

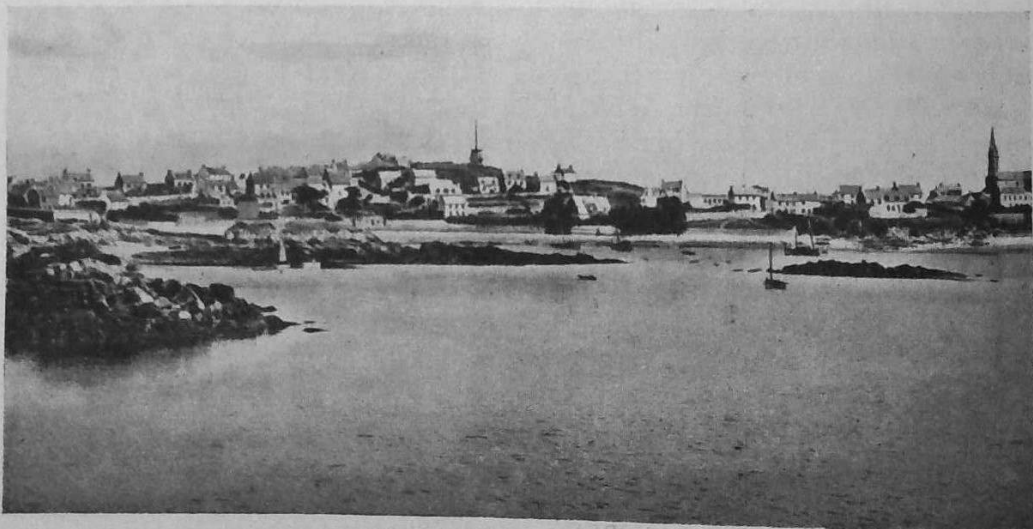
La toile, qui était un des biens les plus précieux et les plus rares dans ces humbles ménages, est l'objet des convoitises. Et voici, à propos de la disparition de quelques lés, le maire requis de procéder à une visite domiciliaire, escorté de deux militaires. On découvre la toile cachée dans une barrique « vuide », au fond d'une crèche. Trois femmes sont en présence : la voleuse, la volée et le témoin Marie Moal. La scène ne manque pas de saveur.

« D'après cette déclaration, nous avons fait paraître devant nous la ditte Marie Moal et l'avons interrogée sur le fait dont est cas après avoir pris serment d'elle qu'elle dirait la vérité sans haine ni vengeance elle nous a dit qu'étant à puiser de l'eau sur les une heure elle a vu la femme Jeanne Debi épouse de Nicolas Churé au Créach parmi le linge et la toile qui était étendus, qu'en passant devant l'endroit elle se trouva rendue au chemin aussitôt qu'elle et qu'elle avait aperçu qu'elle portait sous le bras en paquet dans un sac la dite toile qu'elle lui avait vu ramasser et porter vers chez elle, qu'au moment de la visite elle fut la trouver et l'engagea à remettre la dite toile sans bruit et qu'il n'en serait plus question, qu'elle lui avait répondu p...in, V...euse, K...ce K...ce, c'est peut-être toi qui l'a prise ce qu'entendant elle s'est retirée. »

Le registre se terminait sur ce vert langage, qui marquait que les Batziennes pouvaient s'exprimer aussi bien en français qu'en breton, et je dus en rester là de la chronique de l'île. Peut-être ces extraits inspireront-ils à quelque visiteur le désir d'en connaître la suite.

Marie LE FRANC.

(Photos Nédellec.)



Vue générale de l'île de Batz.

La décoration du pavillon de la Bretagne

Dès le début des réunions où il fut question de la participation de la Bretagne à l'Exposition des Arts et Techniques appliqués à la Vie Moderne, le Comité a placé aux premiers plans de ses préoccupations la décoration extérieure et intérieure du Pavillon, qu'il rêvait de construire sur les bords de la Seine.

Des appels ont été adressés aux sculpteurs et peintres de Bretagne, pour réclamer d'eux une collaboration efficace, qui soit bien de nature à attester des qualités inspiratrices et créatrices de la race dont ils sont issus.

Les propositions de collaboration reçues se sont élevées à une centaine environ. Hâtons-nous de dire que beaucoup de peintres de chevalet se trouvaient parmi les postulants. Pour procéder à un choix judicieux, le Comité s'est adressé aux présidents des grandes sociétés nationales artistiques qui ont, eux-mêmes, constitué le jury. Avec tous les éléments voulus — dont le premier était l'acte d'état civil qui affirmait l'indiscutable origine bretonne de chacun — les dossiers ont été soumis à ce jury, dont on ne saurait nier la qualité et l'impartialité, et auxquels avaient été adjoints MM. Stany-Gauthier, de Nantes, Chabal, de Brest, Lefort, de Guingamp, représentants le Comité.

C'est donc en toute indépendance et uniquement d'après les références présentées par les candidats eux-mêmes, que le choix a été décidé. Il y a eu quelques éliminations cruelles, quelques malchances, sans doute, pour certains, mais il ne pouvait en être autrement et c'est la dure et parfois involontairement injuste loi des concours et des sélections.

Nous avons dit également que le Pavillon de la Bretagne ne pouvait pas être un Salon des Beaux-Arts, où les nombreux artistes de talent que compte notre pays auraient la possibilité d'exposer individuellement leurs œuvres. Nous ajoutions en même temps que son ensemble architectural et décoratif exprimerait toutes les activités de la Bretagne. Ce n'était pas là chose très facile à réaliser. Comment, en effet, arriver à une unité de présentation, en s'adressant à une trentaine d'artistes de tempérament et de talent différents?

On a, dans d'autres régions, recouru au concours — comme chez nous, pour la salle de la pensée et la sculpture — et un seul a été chargé de décorer un hall d'honneur ou une pièce spéciale. Le Comité de Bretagne a pensé, au contraire, qu'il lui était possible d'obtenir que des artistes s'adaptent à une discipline indispensable, sans d'ailleurs rien abdiquer de leur talent, et qu'une œuvre collective magnifique pouvait être ainsi réalisée. Cette suggestion a été accueillie par les intéressés avec une abnégation qu'on ne saurait trop souligner. Trois équipes ont été formées : l'une pour la salle des activités bretonnes, avec M. Jean Bouchaud comme maître d'œuvre;



Le Louet et Mazuet : Colonne symbolique sur le quai d'Orsay.

l'autre pour l'oratoire d'art religieux, conduite par M. Toublanc; la troisième pour la salle de l'agriculture et de la pêche, dirigée par M. Yan. La décoration de la salle de la pensée est revenue par voie de concours à M. Hervé Guyon et à sa jeune femme, Mme Magdeleine Lyser, choisis entre vingt-quatre concurrents.

Tout le monde s'est mis au travail avec l'ardent désir d'apporter son effort consciencieux à l'œuvre commune. On se rendra compte de la portée de cet effort par les considérations qui vont suivre.

La salle des activités comprendra, sur chacune de ses parois, cinq panneaux de 5 m. 70 de haut, sur 2 m. 85 de largeur, un panneau central de 5 m. 70 de haut sur 4 m. 80 de large, formant fond, et, de taille sensiblement égale, une carte de Bretagne, illustrée de vignettes évoquant les principales curiosités monumentales et économiques de nos cinq départements.

Et c'est là que va apparaître l'esprit d'équipe

auquel nous faisons allusion plus haut, qui rappelle, à quatre ou cinq siècles de distance, celui des admirables imagiers qui ont décoré les porches de nos cathédrales, de nos églises, de nos chapelles, animé le socle de nos calvaires.

Par un accord tacite et complet, les douze décorateurs ont accepté de s'entendre sur le choix des sujets à traiter et sur la façon de les traiter, afin d'arriver à un ensemble où ne doit pas apparaître la plus petite faute d'harmonie.

Alors que M. Jean Bouchaud résumera cette harmonie dans « La Terre et la Mer », qui est la synthèse même de la Bretagne, que M. Michel Bouchaud, son frère, se chargera de la carte, les autres artistes s'occuperont des différentes compositions symboliques des panneaux latéraux.

Les trois panneaux réservés à l'agriculture seront les *céréales* (M. Jacquier), les *primeurs* (M. Maurice Lederlé), l'*élevage* (M. Th. Lemonnier). La marine marchande aura pour interprètes : la *pêche* (M. Eschapasse), le *port de commerce* (M. Léopold Pascal), les *constructions navales* (M. Cadre). Le tourisme sera présenté : la *côte* (M. André Fraye), la *Bretagne intérieure* (M. Lautrou). L'*industrie* est dévolue à M. Paul Lemasson et l'*artisanat* à M. Louis Garin.

Ce synchronisme prestigieux se manifestera — et l'on s'en rend compte par la maquette de « La Terre et la Mer » de M. Jean Bouchaud, que nous reproduisons — à la façon d'une tapisserie. Il n'y aura pas de paysages ardents, pas de personnages typiques vêtus de couleurs vives, pas de géométrie surréaliste, et encore moins de « bretonnerie » surannée, mais une élégance de logique, de distinction, de sobriété aussi, exprimée en demi-teintes, en nuances délicates et pures, qui concourront à un tout réellement décoratif, évocateur de la beauté prenante et forte qui se dégage d'une interprétation imagée de la nature et de l'atmosphère bretonnes.

Les murs de la salle d'art religieux, de l'oratoire, seront décorés à fresque, avec un esprit d'unité semblable à celui qui préside à la décoration de la salle des activités. Les réalisateurs seront ici MM. Toublanc, Mériel-Bussy, Lusseau et Cornelius. Tous ont prouvé depuis longtemps déjà qu'ils se sont débarrassés de l'esprit 1900, et se trouvent à même de répondre aux exigences décoratives nouvelles, qui surgissent de plus en plus précises, de plus en plus impérieuses. Dans la grande ogive qu'éclaire un moderne vitrail de M. Rault, où se jouent les améthystes et les ors, sur les côtés, au-dessus des statues des Saints bretons, œuvrés par MM. Le Bozec, Bourget, Eloi Robert, Quintric, Guérin, l'équipe que guide M. Toublanc montrera à quelle harmonieuse symphonie peut atteindre l'art décoratif religieux, pour aider au recueillement des âmes.

C'est à une autre formule que recourront MM. Yan, Pierre Bertrand, Nourry et Mme Myr Dière, pour l'agriculture et la pêche. Ici, tout sera pour ainsi dire technique. Nous ne verrons pas le thonier et le sardinier en action de pêche, soulevés par les flots pendant que les hommes du bord s'affairent à relever les filets ou à nouer les grelins. Nous ne verrons pas non plus les por-

teurs de paniers chargés de poissons et de langoustes qui débarquent à quai, ni les chevaux hâlant sur la charrue aux mancherons tenus par un rude gars de campagne. En revanche, tout ce qui constitue la construction et le gréement du navire, son profil, sa coupe, tout ce qui groupe le matériel de la ferme, au travail comme au repos, tout ce qui est le produit de ces activités maritimes et terriennes, sera évoqué par d'expressives figures dont la technique prouvera, plus que jamais, que la décoration est capable de refléter les multiples aspects de l'activité humaine, de s'apparenter aux formes les plus diverses du labeur et de créer avec elles une esthétique aussi impressionnante que celle qui naît des plus hautes expressions de la vie intellectuelle et morale.

La décoration de la salle de la pensée est d'une conception entièrement différente. C'est une composition à très grande échelle. Son procédé d'expression est un dessin au trait, peint sur un enduit de plâtre, teinté d'un ton clair et chaud. L'influence architecturale s'y fait sentir par la science de la composition de la construction, par ses vertus d'équilibre et de synthèse, préconisées jadis par Mansart, Blondel, Gabriel, de Percier, et que les décorateurs de 1900 avaient quelque peu négligées, mais que les théories de Bourdelle ont remises en honneur. La séduction et la fantaisie y perdent peut-être mais, ainsi que l'a noté M. Raymond Isay, « le sens de l'adaptation des moyens à la fin, le goût du plan réfléchi qui fait sa part et sa place à toutes les exigences de la commande, l'horreur des ornements inutiles, le respect sincère et total des matériaux et des formes » affirmant, avant tout et surtout, ici, les qualités de l'esprit, en même temps que la noblesse de l'architecture, mère des arts, et dont la décoration est, sans contredit, la fille aînée.

C'est parce que M. Hervé Guyon et Mme Madeleine Lyser se sont inspirés de cette doctrine, qu'ils ont été choisis par le jury que présidait M. Maurice Desvallière. Leur tryptique parlera aux cœurs simples comme aux âmes élevées. Il fixera dans tous les esprits les grandes pages de la pensée celto-bretonne, depuis ses débuts, aux temps lointains des Pictes et des Kymris, des Druides défenseurs de leurs conceptions philosophiques contre la religion nouvelle prêchée par les Saints venus de Grande-Bretagne et d'Irlande qui, d'un geste pieux, hantaient les menhirs des symboles du Christ et changeaient les fontaines merveilleuses en fontaines protégées par la Vierge et les Prophètes. (Voir la gravure page 78.)

Plus tard, et c'est le thème du panneau central, le peuple, incapable de percer le secret des divins mystères, mais ayant besoin de le rendre clair à sa pensée, l'interprétait de son mieux par le truchement de la légende qui satisfaisait les désirs de son âme simpliste. Et cette légende apparaît avec la ville d'Is, Iseult et Tristan, Merlin et Viviane, avec les premiers rois bretons, demi-dieux de l'olympes celtique, avec les korrigans, les fées, avec tous les personnages d'idéal et de rêve, auxquels l'imagination affectueuse et enthous-

siaste des Armoricaïns a su prêter les traits les plus nobles et les plus chevaleresques.

C'est en puisant à ces deux sources, vives et claires comme les divonnes de chez nous, qu'Abé-lard, Chateaubriand, Brizeux, Lamennais, Renan, Le Braz, Le Goffic, et, dans un autre domaine, Laënnec, Broussais, ont, à l'ombre des cathédrales, des châteaux et des manoirs, réalisé leur œuvre dont le rayonnement apporta tant de fois son éclat au génie français.

Et ceci s'exprime dans la troisième partie du tryptique d'Hervé Guyon et de Magdeleine Lyser, pendant que, sur des plans différents, s'avancent des processions mystiques gagnant des chapelles de pardons, dansent des rondes légères aux lourdes jupes eurythmiques, chantent des aèdes et des rapsodes parmi les foules assises sur les gazons, le tout évoqué sous les formes nouvelles les plus séduisantes.

Un autre grand artiste de chez nous, Mathurin Méheut, véritable maître de la décoration bretonne moderne, sera, lui aussi, l'un des vaillants artisans de l'embellissement du Pavillon de Bretagne. Ses nombreux travaux ne lui ont pas permis de consacrer chez nous toute son activité à d'autres labeurs. Mais il sera là, et l'on peut être certain qu'il donnera dans la décoration des pignons extérieurs, la preuve, une fois de plus, de son inégalable virtuosité technique, par quelque une des compositions de grand style dont il est coutumier.

La sculpture tiendra une place importante dans le Pavillon. Son oubli eût été grave. On l'aurait pu légitimement reprocher au Comité, car la Bretagne est la province qui compte peut-être le plus grand nombre d'imagiers et de sculpteurs. Avec le granit, ceux-ci ont à leur disposition le matériau le plus riche et le mieux approprié à la plastique, le plus dur et le plus souple à la fois, pour exprimer l'idée, lui donner une incomparable forme de noblesse dans la taille de l'image.

Le Comité, désireux de lutter contre l'esthétique internationale, ennemie de la fantaisie et de l'ornement, a donc demandé à douze Bretons un effort de coordination sculpturale, qu'ils lui ont aussitôt apporté.

Une colonne symbolique de MM. Mazuet et Le Louet marquera, sur le quai d'Orsay, l'entrée de la maison. Elle montera comme un acte de foi dans les destinées bretonnes, comme un acte de reconnaissance également pour tous ceux qui ont fait le pays, créé son âme loyale, façonné sa conscience honnête et inviolable. Une inscription bretonne, gravée sur le socle, résume cet élan vers l'idéal : *Netra na den ne vir ouzimp kerzout var du ar pal.* (Rien, ni personne ne nous empêchera d'aller vers notre but.)

Au-dessus d'un premier rostre, consacré aux Celtes et aux Saints fondateurs et protecteurs de la terre des aïeux, un homme et une femme, debout à l'avant d'une proue de navire, incarnent la race que guide l'étoile vers le port fixé par le Destin. Jacques Cartier, découvreur des terres nouvelles, fait ensuite rayonner sur les rivages lointains l'éclat de sa province natale.

Des bardes errants chantent la poésie primitive des Armoricaïns, pendant que les danses symbolisent leur esprit musical et que des figures de pardon évoquent la mysticité de leur caractère. D'autres images, d'une haute élévation de sentiments, prônent l'amour du travail et de la liberté, disent la simplicité des mœurs, magnifient l'esprit de famille. Enfin, deux figures, à l'instar de celles des calvaires, l'Armor et l'Argoat, se tiennent aux extrémités des bras d'une croix que domine le *triskel*, et saluent le soleil celtique, emblème de la vitalité et de la pérennité raciales.

Le groupe d'Armel Beaufiles, à l'angle de la tour du Pavillon, est très différent de conception et de réalisation. Ici, c'est la mer, la plage, la vie, personnifiées par des femmes d'une grâce élancée tout antique, qui accueillent le visiteur, lui montrent que la beauté bretonne s'unit intimement à la masse architecturale, à la ligne droite, pour illustrer l'esthétique moderne, étayer sa force et splendor ses formes simplifiées.

De véritables visions de rêve, fixées dans la matière par de talentueux ciseaux, apparaîtront sur d'autres points avec des œuvres détachées de René Quillivic et de Francis Renaud, où, par le jeu même des lignes, la solidité des formes, la vigueur des sujets s'affirme cette pureté qui est la principale substance à l'atmosphère bretonne.

Louis Nicot a, pour la salle de la pensée, conçu une sorte de jubé, tout à la fois païen et religieux, traditionnel et moderne. Il l'a rendu dans ce large style qui marque les grandes compositions, en conservant au détail typique et original sa décorative expression. L'œuvre s'associe totalement ainsi à celle d'Hervé Guyon et de Madeleine Lyser. Par sa qualité, sa grandeur, l'impression prenante qui s'en dégage demeure ineffaçable.

Nous avons déjà dit, plus haut, ce que seront, dans l'oratoire, les statues des Saints, sculptés par MM. Le Bozec, Quintrie, Bourget, Eloi Robert, Guérin. Nous y revenons afin d'assurer encore que l'entente entre eux affirme brillamment cette unité artistique que nos vœux appellent : Briec, Patern, Coërentin, Melaine, Sanson, Clair et Notre-Dame se présenteront à nous comme on les voit sous les porches gothiques de nos sanctuaires, où l'équilibre des formes et de la matière exalte la joie des yeux et la piété des cœurs.

Ce qui précède avait pour but principal de fixer certains points de détail dans l'esprit de ceux qui ne savent pas exactement ce qui se passe au sein du Comité et du Pavillon Breton. Nous tenions aussi, par un énoncé exact, à mettre en valeur les fructueux résultats que peut donner dans le domaine de l'art décoratif l'union bien comprise, en vue d'une grande œuvre collective.

Si, avec le concours de nos dévoués architectes MM. Couason, Penther, Liberge et Ferré, nous avons quelque peu aidé à réaliser une synthèse de la parure bretonne, à établir une harmonie des couleurs et des formes, que nous importent les difficultés rencontrées par ailleurs, puisque nous restera toujours la satisfaction que nos efforts, de ce côté, ont atteint leur but.

O. L. AUBERT.



Le Saut-du-Chevreur en Perret (photo Haugeard, Rennes).

LA BRETAGNE INTÉRIEURE

LE SAUT DU CHEVREUIL

Voici le beau temps revenu. Le ciel s'est dégagé des nuées qui le voilaient depuis une semaine. Il a pris sa teinte bleu pastel, indice certain que se prépare une suite de jours favorables. Le soleil a de bonne heure caressé le seuil des maisons.

— Il fera bon marcher, m'a dit M. Martin. Si vous le voulez, nous irons jusqu'aux étangs des Salles.

Et nous sommes partis de Gouarec, tout en devisant comme de coutume.

Après l'écluse de Bon-Repos, nous avons suivi la rive droite du canal, puis, au bout de trois ou quatre centaines de mètres, nous sommes entrés dans les bois du Fao. Le chant d'un ruisseau aux éclatantes paillettes apparues entre les feuilles des noisetiers, a cadencé nos pas, pour nous aider à monter la côte.

— Nous entrons en Brécilhiant — « dont Bretons vont souvent fablant », m'annonce solennellement mon compagnon de promenade. C'est le début de Quénécan, dernier bastion de la forêt centrale, peuplée de vie et de légendes. C'est parce que, du VI^e au XII^e siècle, les Francs et les Anglais essayèrent de suivre les Bretons dans ces bois profonds, que l'on donna une origine mystérieuse aux dangers qu'ils avaient courus. Les bardes gallois et les trouvères eurent bientôt fait de présenter Bro-

céliande comme une aire enchantée. Son roi, disaient-ils, est un affreux géant tout noir, n'ayant qu'un pied et qu'un œil. Mais il est puissant : tous les éléments de la forêt lui obéissent docilement : les arbres, les pierres, les bêtes. A son cri d'appel, ils se rassemblent devant lui et son ordre les lance, déchaînés, sur ses ennemis.

Dans une atmosphère de féerie nous étions arrivés au premier étang, qu'enchassent si joliment les bois de Merousse. On l'appelle l'Étang des Fourneaux, en souvenir des fours qui, à cet endroit, permettaient de traiter le minerai de fer abondant aux environs. Certains affirment que ces bâtiments, au temps de la Chouannerie, abritèrent une salpêtrière, dont Boishardy s'empara par un coup de force. Il n'existe aucune preuve historique de cette aventure, assure M. l'abbé Pommeret.

Une double rangée de magnifiques sapins encadre une allée. C'est le chemin privé qui conduit au château du Luard. Plusieurs routes se présentent ensuite. Deux d'entre elles s'ouvrent dans les profondeurs de Quénécan. La troisième va à Sainte-Brigitte et à Silfiac. Une quatrième, à droite, aboutit au village des Forges, qui a gardé les aspects caractéristiques d'une modeste cité industrielle, d'où l'activité s'est retirée.

Le sol est noir comme autour des mines. Un pont de madriers en bois, jeté sur de gros piliers en maçonnerie, enjambe le chemin. L'alignée d'une douzaine de maisons basses, toutes mitoyennes, prouve que les anciens propriétaires des Forges, au début du siècle dernier, avaient déjà tenté de résoudre le délicat problème des maisons ouvrières. De ci, de là, des constructions en bois solide évoquent les décors habituels d'une métallurgie primitive. Quand on escalade les raccourcis qui vont du village à la lisière de la forêt, le pied heurte des cailloux où le minerai est substance essentielle.

Des richesses demeurent encore enfouies dans la pittoresque fraîcheur de ce coin dont les premières exploitations remontent certainement à l'époque gallo-romaine.

L'usine des Salles était l'une des plus anciennes de Bretagne. Elle a connu une prospérité qui n'a pas duré moins de quatre siècles. Tout alentour, au sein de la forêt, dans les gorges qui font communiquer les étangs, sont restés abandonnés les scories et les résidus des foyers délaissés.

Le premier haut-fourneau s'élevait à la chute du grand étang. L'usine se transporta plus tard près de l'Étang Inférieur, le second, où se voient encore aujourd'hui ses vestiges. Elle marqua un premier temps d'arrêt en 1842, pour reprendre, l'année suivante, mieux adaptée aux besoins de l'époque, jusqu'en 1876, peu de temps après la publication du décret qui interdisait en France l'importation du minerai anglais.

L'activité renaîtra-t-elle ici quelque jour ? Peut-être ? La région a été sérieusement prospectée avant la guerre. Une concession de mines pour l'exploitation du fer a été sollicitée, le 20 mai 1913, sur le territoire compris entre Silfiac, Perret, Plélauff, Gouarec, Laniscat, Saint-Gelven. Les graves événements qui ont suivi ont, sans doute, empêché que suite soit donnée aux projets envisagés.

Le village des Forges s'étage entre deux masses d'arbres. Le château est à droite, en contrebas d'une terrasse à laquelle on accède par un petit pont qui franchit un bief plein de gardons et de brèmes.

Ce château appartient à M. le comte du Luard. Son apparence, sans être somptueuse, n'est pas sans grâce. Sa toiture en ardoises du pays, ses clochetons, sa façade en pierres taillées, évoquent l'élégance vétuste des xvii^e et xviii^e siècles. Une petite chapelle domine sur un tertre d'herbe. Sans lien direct avec le château lui-même, elle n'offre que peu d'intérêt. Ses murs intérieurs sont blanchis à la chaux. Ils s'ornent d'appliques en bois sculpté, de

guirlandes peintes en jaune et vert. Un assez joli tableau, inspiré de l'école italienne, forme le fond, derrière l'autel. Un autre tableau présente un moine de Cîteaux qui porte un enfant dans ses bras. Ce tableau vient très probablement de l'abbaye voisine de Bon-Repos. Il symbolise la protection que les Cisterciens donnaient aux enfants trouvés et délaissés.

C'est au-dessus de la route d'arrivée que commencent les pentes boisées qui accèdent aux hautes futaies, plantées de hêtres et de châtaigniers, aux clairières aussi qui dessinent l'entrée majestueuse de Quénécan. L'une des allées conduit au second étang, dit l'Étang Inférieur. Ses eaux paisibles s'irradient de vagues ensoleillées dans une immense retenue que bordent des prairies et des champs cultivés, où l'herbe entoure et submerge les troncs des pommiers chargés de feuillages et de fruits. Des taillis d'ajoncs et de genêts flambent de la clarté de leurs fleurs d'or. De hautes futaies marquent les seconds plans. L'harmonie des formes et la symphonie des nuances eussent fait la joie d'un Rousseau et d'un Corot. Ce dernier a d'ailleurs dû les connaître et les goûter, au cours de ses séjours dans cette région qu'il aimait.

Il existe également plusieurs voies, en quittant l'Étang Inférieur pour gagner le grand étang des Salles. La plus fréquentée s'enfonce directement à travers bois, vers Sainte-Brigite, jusqu'au carrefour des Loges-Collet, où elle tourne brusquement à droite.

Mais le chemin le plus pittoresque est celui de Perret, qui contourne le second étang ; on le suit durant 1.200 mètres, par des sous-bois, où, tamisée par la verdure des feuilles, la lumière arrive limpide et reposante, jusqu'à l'entrée d'une avenue herbeuse qu'une barrière interdit aux voitures. On fait cent pas — c'est ici comme dans les contes de la Mère l'Oye ou d'Edgard Poë — et on prend, à sa droite, un petit sentier encombré de fougères, de ronces aussi, qu'il est facile d'écarter. On butte alors contre les pierres, contre les racines argentées ou noires des arbres, et l'on ne tarde pas à apercevoir, sur sa gauche, un bouquet de sapins échevelés. Sa conservation est due à l'obligeance de la famille du Luard. On pique droit sur ce point de repère et l'on se trouve soudain en face d'un amoncellement cahotique qui ressemble quelque peu à un dolmen ou une allée couverte effondrée...

Nous avons, sans trop de difficultés, escaladé ces blocs énormes sertis dans la masse des talus, et triomphalement mon guide m'a annoncé :

— Le Saut du chevreuil.

Et sa main, d'un geste large, guidait mes regards, fixait mon attention.

L'ensemble est d'une sévère grandeur entre les deux étangs : La gorge qui les fait communiquer, et du fond de laquelle on entend monter le chœur des eaux vives, a cent cinquante mètres de profondeur pour le moins. Ses parois, au-dessous du rocher qui les surplombe, sont à pic, mais elles sont couvertes d'une abondance de verdure qui montent ou descendent afin de se rejoindre et de former une tapisserie mouvante sans la moindre solution de continuité. Et cette verdure moutonne, déferle, roule, s'étale, gronde. Quand ses vagues sont illuminées par le soleil d'automne, on dirait un cratère en fusion, un récipient immense dans lequel un titanique avare aurait assemblé d'inépuisables trésors. Des arêtes de schiste pointent de tous côtés, splendidement habillées de mousse, elle aussi à reflets d'or, ceinturées de lierre en astragales, empanachées de fougères et de scabieuses, de bruyères à reflets mauves, couronnées de toutes les éclosions qui vont du violacé-pourpre jusqu'au bleu le plus tendre et qu'on ne trouve qu'en pleine nature...

En face, d'apparence unie et soignée comme la pelouse d'un parc, une prairie débouche entre deux redans d'arbres sans âge, qui ont par leur masse un aspect architectural. Des troupeaux s'y tiennent. On les dirait taillés dans des blocs de marbre ou d'onix maduré et bariolé. La lumière vibre dans les branches échevelées et tordues et que le vent balance au-dessus comme au-dessous de nous. Tout au loin, c'est le déroulement irrégulier mais infini de l'Arrhée. Ses multiples sommets roux se perdent dans le bleu même du ciel.

Il y a sans doute, autre part, des ensembles aussi imposants, il n'en est pas de plus féérique; il n'en est pas surtout qui aient gardé plus de sauvagerie naturelle, plus de majesté. L'air y est d'une admirable pureté, et, aux

dières des docteurs, sa valeur en oxygène est introuvable ailleurs.

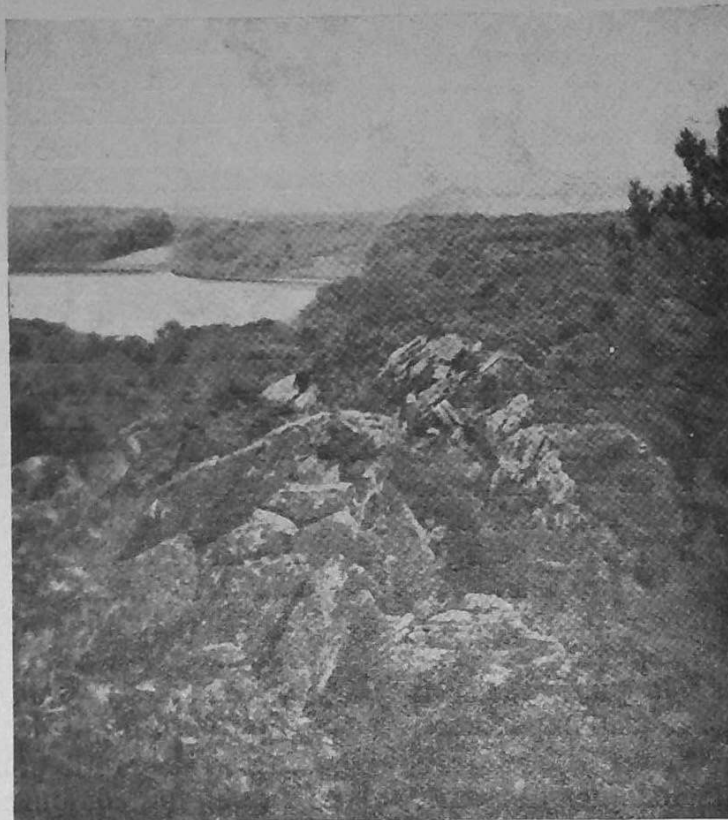
Après être restés quelques minutes, silencieux, à emplir nos yeux de lumière et de beauté, nous nous sommes remis en route. Par un raidillon pavé de ces pierres étranges où s'enferment les macles, résultat de la cristallisation particulière de deux minéraux qui se compénètrent suivant des lois fixes et dont la cassure donne des dés assez réguliers qu'incrustent de petites croix de Saint-André, nous sommes descendus jusqu'aux ruines du moulin, placé à la chute d'un barrage intermédiaire rempli de nénuphars. La roue qui se trouvait jadis en cet endroit avait été placée en 1566. Elle actionnait les appareils rudimentaires qui broyaient le minerai, sous la surveillance des énormes rochers voisins, sphynx muets gardiens de cette solitude...

Une nouvelle escalade nous a conduits sur les bords du grand étang des Salles, près des ruines de l'ancien château de la puissante famille de Rohan-

Guémené, au pied du renflement où s'élève la chapelle de Guir Mané... la Vierge de la Montagne... l'une des « trois sœurs », avec Quelven et Rostrenen, auxquelles, malgré les distances qui les séparent, les conscrits doivent rendre visite dans la journée du 15 août, s'ils veulent éviter maladie et ennuis au cours de leur service militaire.

J'ai jeté ces notes sur le papier, en rentrant de notre promenade; elles constituent pour moi le souvenir d'une belle journée; il n'est pas besoin d'y ajouter le moindre commentaire. La Bretagne, surtout celle de l'intérieur, est par excellence la terre des oppositions et de la splendeur. Elle est, du fait de sa sauvagerie naturelle, la grande réserve des émotions prenantes et fortes. Mais ces émotions ne viennent pas à vous, il faut aller les chercher. C'est ce que nous avons fait et les lignes qui précèdent prouvent que nous avons été payés de notre peine.

Jean SANNIER.



L'Etang Inférieur des Salles (photo Haugeard)



Le crabe chinois

Le péril jaune se manifeste de toutes les façons et menace même de s'en prendre à la Bretagne. Son émissaire le plus sûr et le plus dangereux est en ce moment un crabe velu (eriocher sineusis) dont de nombreux spécimens ont été découverts par des pêcheurs de la région nazairienne.

L'infestation des eaux françaises par ce crustacé vorace, communément dénommé « crabe chinois », à cause de son origine asiatique et de sa couleur jaune, serait un véritable désastre. Il a déjà envahi de nombreuses rivières d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, du Danemarck et d'Angleterre. Il a même gagné le Rhin jusqu'au lac de Constance. Sa présence a été signalée l'an dernier entre le cap Gris Nez et Boulogne et voici qu'il commence à montrer chez nous son vilain bec et ses yeux exorbités.

Les Pouvoirs publics se sont émus de cette apparition comme ils s'émeurent de celle du doryphora. Toutes les personnes, tous les groupements sont invités à signaler sa présence dès qu'ils l'ont constatée. Le crabe chinois est en effet extrêmement prolifique (500.000 œufs par ponte). Il dévore la nourriture des poissons et autres espèces aquatiques, qu'il risque ainsi d'éliminer de nos eaux territoriales. C'est, en plus, un fouilleur redoutable, qui mine les berges et qui menace la solidité des constructions situées à leur proximité.

On conçoit que devant ce véritable péril la Société d'Acclimatation de France ait émis le vœu que la biologie du crabe chinois soit étudiée, pour rechercher les moyens de prévenir la pullulation intense de ce nouveau venu, éminemment indésirable, et que des mesures énergiques soient prises dans un double but de protection de la pêche et de la sécurité du réseau hydrographique de la France.

HOËL.

Comment Anne de Bretagne ne fut pas Impératrice d'Allemagne

Un de nos confrères a récemment découvert dans les archives d'honorables châtelains de la région châtelinoise des pièces du plus haut intérêt. Deux d'entre elles ont notamment trait aux événements qui amenèrent la réunion de la Bretagne à la France.

La première est une copie authentique de la réponse que Maximilien d'Autriche et son conseil firent au roi de France, copie établie en vue d'être communiquée à Anne de Bretagne. L'acte date de 1486. En raison, sans doute, de ce que François II avait fait l'année précédente reconnaître sa fille comme héritière du duché, Anne de Bretagne y a le titre de duchesse.

Cette pièce inédite porte en manchette l'indication suivante :

« ... escriptes au Roy par le Roy des Romains avec grandes invectives dites d'une part et d'autre, et ceste Coppie portée par Yves Bruslon à la Duchesse pour l'amour que luy portoit le Roy des Romains. Yves Bruslon ambassadeur de la duchesse vers le Roy des Romains et à cette fin luy furent baillés certains chiffres que j'ay avec ces lettres. »



Mariage par procuration de Maximilien et d'Anne de Bretagne.

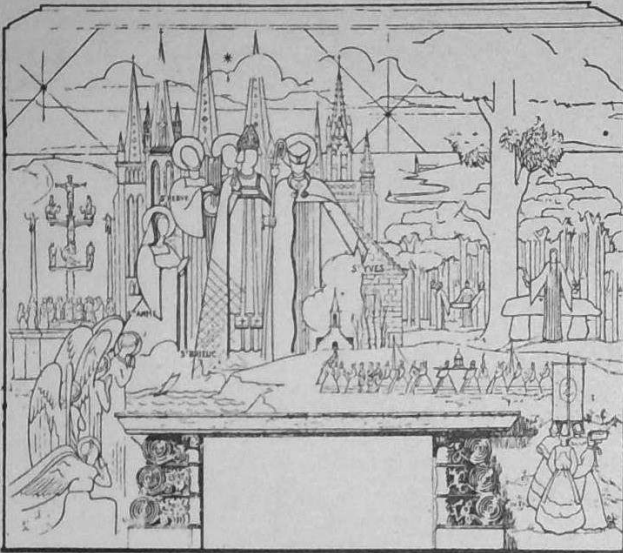
La seconde pièce porte sur le repli « Ambassade pour Anne, duchesse de Bretagne, à Yves Bruslon, vers le Roy de France et le Roy des Romains ». C'était à l'époque où des complots se tramaient entre les seigneurs des diverses provinces contre le gouvernement royal, complots auxquels participait Maximilien d'Autriche. François II et Anne y tenaient un rôle important et la jeune duchesse, qui n'avait que seize ans, faisait preuve déjà de prudence et de sagesse, pour défendre au mieux les libertés et les intérêts de son pays.

Quatre ans plus tard, en 1490, Maximilien demandait à Anne de l'épouser. Cette demande flattait une imagination d'enfant : devenir reine et peut-être impératrice d'Allemagne, constituait pour elle un beau rêve : après avoir pris l'avis des « patriotes bretons » et celui des Etats convoqués spécialement à Vannes, elle accepta.

Maximilien délégua trois représentants : Wolfgang

de Polfam, maréchal de cour, Jacques de Gondebaud, son secrétaire, et de Loupian, son maître d'hôtel, pour traiter de son mariage avec la duchesse et même l'accomplir par procuration. La cérémonie eut lieu sans apparat à Rennes, le 19 décembre 1490, et, le soir, en présence de la comtesse de Laval et des envoyés allemands, Wolfgang de Polham, que les chroniques appellent « le beau Polham », tenant à la main la procuration de son maître, introduisit sa jambe nue dans le lit où était couchée la duchesse.

Ce mariage n'eut pas d'autres suites, mais ses conséquences furent des plus grandes. Elles amenèrent la guerre entre la France et la Bretagne. Maximilien s'abstint prudemment de prendre parti et abandonna son épouse, qu'il n'avait jamais vue « en proie » à ses difficultés. Devant tant d'ingratitude et de « maltraitement » Anne, après avoir consulté les théologiens qui la rassurèrent et lui démontrèrent qu'elle n'était pas engagée vis-à-vis de Maximilien, pensa qu'après tout mieux valait pour la Bretagne qu'elle signât un contrat de mariage qu'un traité de paix, qu'elle fût reine plutôt que vaincue par la France. Et c'est ainsi qu'elle renonça à devenir impératrice d'Allemagne pour épouser Charles VIII.



Hervé Guyon et Madeleine Lyser : Premier volet du triptyque de la Salle de la Pensée au Pavillon de la Bretagne. (Voir article page 72.)

Le rescapé de "La Méduse"

Il y a cent ans, tout Paris courait au théâtre de l'Ambigu pour éprouver les émotions que faisait naître chez les spectateurs la représentation du drame que Desnoyers et Dennery avaient imaginé autour du naufrage de la *Méduse*. L'œuvre n'était au fond qu'un mélo conforme aux traditions romantiques de l'époque. Mais une mise en scène aussi parfaite que les moyens du moment le permettaient, contribuait au succès des soirées. On y voyait notamment la reproduction exacte du célèbre tableau de Géricault présenté au salon de 1819 et maintenant au musée du Louvre, qui évoque les dernières phases de la tragédie, quelques heures avant l'arrivée du brick sauveur.

Sur les trois cent cinquante passagers, soldats et matelots qui étaient à bord, lorsque le 4 juillet 1816, par suite de l'incurie du capitaine de frégate Duroys

de Chaumareys, la *Méduse* se jeta sur les côtes inhospitalières du Sénégal, cent quarante environ trouvèrent place sur le radeau désormais célèbre. Tout au plus une quinzaine d'entre eux furent-ils recueillis. D'autres étaient partis dans des chaloupes. Il ne resta que dix-sept personnes à bord de l'épave. Celle-ci contenait quelques vivres, mais elles ne tardèrent pas à s'épuiser et, après vingt jours de souffrances, une douzaine de naufragés se décidèrent à leur tour à construire un radeau, pour essayer de gagner les côtes qui avoisinent Saint-Louis, aperçues à l'horizon.

Pendant, cinq hommes s'étaient obstinément refusés à quitter l'épave.

Taldir a retrouvé les traces de l'un d'eux à Carhaix. Il se nommait Nicolas-Pierre Liscoët et était né le 21 mars 1765. Il avait donc à l'époque cinquante-trois ans, et remplissait sur la *Méduse* les fonctions d'officier marinier.

Quand le 25 août 1816, le capitaine Reynaud, avec la goélette *Colomba* rejoignit la carcasse de la *Méduse*, deux des naufragés avaient à leur tour disparu. Seuls trois survivants, trois spectres couverts de haillons et semblant frappés de folie s'y trouvaient encore. Chacun d'eux s'était fait un repaire séparé, car au lieu d'unir leurs souffrances et leurs efforts, ils se regardaient en pires ennemis, se disputant parfois sous la menace d'un couteau, les quelques vivres qu'ils découvraient encore. Liscoët était l'un de ces trois hommes. On les transporta à Saint-Louis et grâce aux soins qu'ils reçurent ils rentrèrent en France dans le courant du mois de novembre et furent cités comme témoins au procès qui se déroula par la suite à Rochefort, en février 1817.

Poganne

La galette de sarrasin aura sa place au pavillon de la Bretagne. Le président du Comité breton en a maintes fois donné l'assurance. Il n'a d'ailleurs que l'embarras du choix entre cinquante ou soixante postulants, qui tous se déclarent les meilleurs galetiers du pays.

La galette n'est pas seulement goûtée dans les campagnes. De tous temps les gens de la ville, qu'ils soient de noblesse ou de roture, ont aimé à aller manger toute chaude dans la boutique où elle se fabrique. Et cette mode ne date pas d'aujourd'hui.

On raconte qu'il y avait à Rennes, dans les débuts du XIX^e siècle, un fabricant de galettes qui jouissait d'une renommée consacrée par les gourmets. Il s'appelait Marie-Charles Hérou, mais on l'avait baptisé du sobriquet de Poganne. Il avait vu le jour en 1780 et s'était marié avec sa nourrice. Tous deux se donnaient avec enthousiasme à leur négoce. La clientèle était si nombreuse, la maison tellement achalandée qu'ils avaient dû doubler leurs tuiles à galettes pour satisfaire ceux qui venaient chez eux se régaler de pâtés de Bécherel, ainsi se nommaient les galettes croustillantes avec des œufs cuits sur la *tuile* et sur les galettes elles-mêmes.

Dans leur modeste boutique, à l'angle de la rue des Dames de la Visitation et de la rue Motte-Fablet, Poganne et sa femme avaient amassé une petite fortune.

Quand, en 1815, les Alliés vinrent en Bretagne, des Prussiens entrèrent un jour chez Poganne et lui demandèrent à goûter de sa galette. Il refusa de les servir, parce qu'ils n'étaient, leur dit-il, ni Bretons ni Français. Les Prussiens le menacèrent et, pour avoir la vie sauve, il dut s'exécuter. Mais l'idée de leur jouer un bon tour lui était venue. Tranquillement, au lieu de beurre, ce fut du mauvais suif à chandelle qu'il étala sur la tuile. Les Prussiens mordirent à belles dents la pâte chaude et la trouvèrent détestable. Ils n'achevèrent pas le repas qu'ils voulaient faire et s'en allèrent en déclarant qu'il fallait aux Bretons un palais spécial pour pouvoir trouver succulent un mets aussi nauséabond.

Est-il besoin d'ajouter que Poganne aimait à conter cette histoire et riait en assurant que jamais Prussien n'avait mis, depuis, les pieds chez lui.

Les paroles d'un Croyant

Nous avons relevé dans le compte rendu de la réunion de décembre de la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo une assez amusante communication.

M. le chanoine Mathurin a présenté à ses confrères un livre magnifiquement relié en chagrin, décoré de fers aussi gracieux que maniérés, et intitulé « Harpe des Peuples » ou « Paroles d'un Croyant », poème de M. Mercier, d'après l'œuvre de Feli de Lamennais.

L'ouvrage a paru en 1839, cinq ans après la publication de l'œuvre du solitaire de la Chesnaie, à qui il fut présenté par son auteur. C'est un bel exemple de platitude rimée qui semble une translation en prose mesurée et assonée, d'un texte qui, pour garder son caractère poétique, n'avait nullement besoin d'un pareil habillage.

F. de Lamennais accusa réception de l'envoi par une lettre de dix lignes où perce une aimable ironie du grand prosateur pour l'ingénieux et naïf rimailleur.

La Lorette

La montagne de Lorette est située dans la commune du Quillio, qui dépend du canton d'Uzel, dans les Côtes-du-Nord. Du haut de cette éminence on découvre un vaste horizon qui s'étend bien au delà du Blavet, sur une grande partie du Morbihan, jusqu'aux approches de Vannes et aux environs de Plœrmel. Par temps clair on distingue de là dix-sept clochers.

Au sommet, dans une lande où croissent de magnifiques bruyères, se trouve une petite chapelle dédiée à Notre-Dame. Elle n'offre que peu d'intérêt. Par contre, un peu plus bas, s'élève une fontaine où, assure-t-on, saint Marc serait apparu.

Cette apparition fut le prétexte qu'invoquèrent les mécontents — autrement dit les Chouans — de la région, pour se rencontrer durant les troubles révolutionnaires. Ils disaient s'y rendre en pèlerinage. Les administrateurs du district de Loudéac s'opposèrent à ces rassemblements et pour en supprimer le prétexte firent enlever la statue du saint et combler la fontaine.

Celle-ci a été relevée depuis. C'est un édicule en granit, à l'intérieur duquel, dans une niche grillagée, se trouve une statue de la Vierge. L'eau qui est très pure a des vertus miraculeuses. Elle guérit la goutte et les rhumatismes. En reconnaissance de ces bienfaits, les malades, une fois délivrés de leurs maux déposent leurs béquilles sur le parapet de la fontaine et alentour. Il y en a toujours une certaine quantité.



La fontaine de la Lorette.

La chapelle et la fontaine de Lorette, sont, chaque année, le 8 septembre, le but d'un pèlerinage célèbre. On s'y rend de fort loin et il n'est pas rare que trois ou quatre mille personnes prennent part à la procession solennelle qui vient du Quillio, à trois kilomètres de là.

Ajoutons qu'il existe à quelques centaines de pas de la fontaine une enceinte de pierres ou cromlec'h et deux menhirs qui, assure la tradition, au temps de la Ligue, furent culbutés par les gens du pays, qui croyaient qu'un trésor était caché à leur base.

BREIZ.

A Marie Le Franc

En témoignage de reconnaissance affectueuse.

Ah! pouvais-je espérer lorsque la nuit stérile
Enveloppait mes pas d'une ombre sans douceur,
Quand mes doigts s'écorchaient aux besognes serviles,
Quand je ne voyais plus les fils de mon labeur;

Oui pouvais-je espérer que l'aube printanière
Inonderait si tôt l'escalier de la nuit,
Que mes doigts tâtonnants tissaient de la lumière
Sur ma barque glissant au long du temps qui fuit.

Ah! pour m'avoir tendu, sublime prescience,
Les mots qui m'arrachaient aux mortels abandons,
Ne puis-je vous parler de ma reconnaissance
Et de ces vers émus vous faire l'humble don?...

Suzanne NIORT.

PAUL FÉVAL

IL y a eu cinquante ans, le 3 mars dernier, mourait à Paris le fécond romancier Paul Féval, l'auteur du *Bossu*. C'est sans grand éclat que la Société des Gens de Lettres, dont il fut l'un des fondateurs et même l'un des présidents, a commémoré cet anniversaire. Paul Féval méritait mieux.

Il était né à Rennes en 1817. Son père était magistrat et il fit de solides études. Il chercha sa voie pendant quelques années et fut tour à tour employé de banque, inspecteur d'une compagnie d'affichage, puis journaliste. C'est alors que dans *Le Nouvelliste* il publia ses premiers contes. Le directeur de *La Revue de Paris* sollicita tout de suite sa collaboration. Son premier roman fut *Le Club des Phoques* que suivirent *Le Loup blanc* et *Les Mystères de Londres*, dont la publication, dans *Le Courrier français*, obtint un énorme succès. Vinrent ensuite *Les Compagnons du Silence*, *Le Fils du Diable*, *Un drôle de Corps*, *La Fée des Grèves*, *Le Tueur de Tigres*, *Le Poisson d'Or*, *La première Aventure de Corentin-Quimper*, *L'Hôtel Carnavalet*, *Le Denier du Sacré-Cœur*, etc.

Mais son succès le plus marquant fut *Le Bossu*, duquel il tira un drame d'allure picaresque, qui fait encore la joie des parterres populaires, tant par son caractère dramatique, la succession de maintes scènes émouvantes, que par les nombreux coups de théâtre auxquels se trouvent étroitement mêlés deux personnages héroï-comiques : Passepoil et Cocardasse, inséparables et dévoués compagnons du chevaleresque Lagardère.

Tout le monde connaît le mot que l'auteur prête à ce dernier, quand, s'adressant au cousin du régent, il lui crie :

— Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi.

Sur la fin de sa vie, Paul Féval était devenu un fervent catholique. Nous avons dans *Bretagne* rappelé déjà qu'il consacra ses dernières années à retrancher de ses livres tout ce qui offrait trace de ses anciennes opinions libres penseuses.

Cependant, son labeur acharné, joint à de cuisants revers de fortune — il avait par deux fois été ruiné — avaient quelque peu altéré sa santé et sa raison. On dut le placer chez les Frères Saint-Jean-de-Dieu et c'est là qu'il mourut.

Plusieurs des œuvres de Paul Féval, notamment *La Fée des Grèves*, qui a la Bretagne pour cadre, se lisent encore avec plaisir. Ce n'était pas un grand écrivain, mais un romancier populaire. Son imagination était puissante et les personnages qu'il présentait étaient vivants, typiques même. Il contait avec agrément et habileté, attachait le lecteur à son récit. Les nécessités de son abondante production ne lui permirent pas de châtier toujours son style, mais si certaines négligences y apparaissent, on trouve souvent dans ses ouvrages des pages d'une belle tenue.

A vrai dire, surtout à l'époque de ses débuts,

Paul Féval travailla sur commande et composa ses romans au jour le jour. C'est en vue de contre-balancer le succès des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue, qu'Anténor Joly, directeur du *Courrier Français*, lui imposa d'écrire *Les Mystères de Londres*.

Le romancier se mit à l'œuvre, ne connaissant de l'Angleterre que ce qu'il avait lu dans les livres. Son imagination complétait le peu de documents qu'il possédait. La première partie parut, signée du pseudonyme « Sir Francis Trolopp ». Le succès encouragea Paul Féval à poursuivre son récit. Mais il sentit qu'il ne pourrait faire une œuvre à peu près exacte, quant aux milieux qu'il voulait dépeindre que s'il se rendait compte lui-même de ce qu'étaient ces milieux. Il partit pour Londres, y séjourna quelques semaines à peine, se renseigna de son mieux et, nanti des données indispensables, il se lança avec plus de sécurité dans le labyrinthe passablement complexe de son sujet.

Toutefois, il avait vu trop vite pour bien voir, et il jugea sur l'apparence le mécanisme de l'organisation britannique, dont les ressorts restaient ignorés pour lui. Il en résulta une longue suite de tableaux poussés à l'extrême, pour ne pas dire à la charge. L'un d'eux évoquait un combat de boxe, et montrait le public londonien « enivré par l'odeur du sang », encourageant de ses applaudissements une « hideuse boucherie ». Tout Paris — c'étaient en 1844 — protestait contre de pareilles mœurs... que, moins d'un demi-siècle plus tard, la Capitale faisait siennes avec autant d'enthousiasme que les insulaires.

Le fond du roman, qui comporte onze volumes in-8°, est l'antagonisme de l'Irlande et de l'Ecosse contre la Métropole. La belle attitude de certains personnages, épris d'un idéal de liberté auquel ils se dévouent de tout cœur, repose l'esprit du lecteur parfois horrifié par l'accumulation des crimes et la vision des plus sinistres tableaux.

Bien que Paul Féval aimât profondément la Bretagne et Rennes, sa ville natale, il lui arrivait parfois de leur lancer des boutades, qui, dans son esprit, voulaient être plus amusantes que méchantes...

« Les Bretons, écrivait-il un jour, n'ont jamais eu de bonheur, excepté les Nantais pourtant, qui regardent où ils mettent le pied et sont les Normands de la Bretagne. »

Et parlant de Rennes : « C'est un pays où les puces sont renommées depuis Jules César pour leur grosseur... A Rennes, presque toutes les maisons ont à l'intérieur des galeries régnautes qui ne rappellent en rien celles de Florence. Ce sont de longs appendices branlants comme des échafaudages et soutenus par de simples soliveaux, tout naïvement piqués dans les murs. »

Mais Rennes n'a pas gardé rancune de ses facéties à son malicieux enfant, puisqu'elle a, depuis longtemps, donné son nom à l'une de ses rues.

N. D.

LOUIS FAUDACQ

Peintre de la Bretagne

SON souvenir reste dans ma mémoire comme celui d'un personnage de légende, un peu fantastique.

Durant les grandes courses, que nous faisons mon père et moi lorsque j'étais enfant, le long des chemins creux du pays de Paimpol, je me rappelle avoir souvent rencontré un promeneur solitaire, qui s'arrêtait devant les vieux arbres, les chaumières, les vieilles croix, au bord des grèves tenant à la main un carnet et qui, avec une rapidité surprenante, notait ses impressions. Il était si absorbé par son travail qu'il ne nous apercevait généralement pas. Quelquefois pourtant, il s'approchait de mon père qu'il saluait avec une parfaite courtoisie et une charmante affabilité, en des gestes un peu surannés, mais non dépourvus de noblesse.

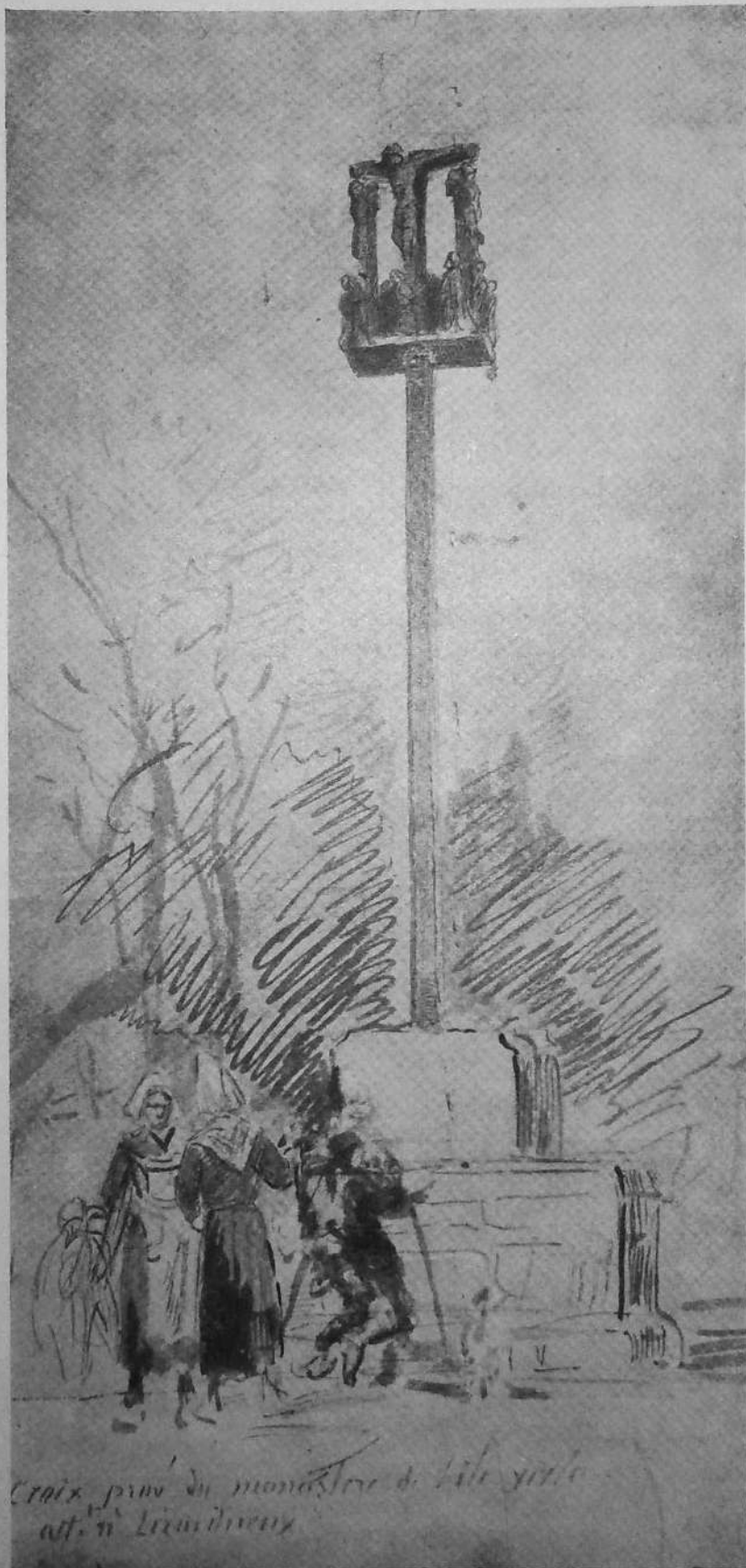
A-t-il du talent? demandais-je une fois à mon père.

Je n'en sais rien, me fut-il répondu. Il ne montre jamais ce qu'il fait. Mais il est certainement un poète qui aime et comprend la nature.

★★

Les années ont passé... En 1918 Faudacq mourut, presque aveugle et dans un complet dénuement. Dans la maison fort simple, qu'il s'était fait construire lorsqu'il avait pris sa retraite, à Ploubazlanec, face à la mer, l'on trouva de nombreux dessins et aquarelles d'une rare qualité, productions d'un artiste de classe où la technique la plus sûre s'allie à une rare sensibilité. Malheureusement beaucoup de ces œuvres charmantes ont été détruites par les gens qui vinrent faire sa toilette funèbre, et qui prirent, pour allumer le feu, des pages de croquis qui traînaient un peu partout.

Originaire de Dunkerque, il fit



Le Calvaire de l'Île Verte (collection de M. et Mme Henri Romand).



Le vieux quai de Tréguier (collection M. A. D.).

toute sa carrière en Bretagne, dans l'administration des douanes où il fut un fonctionnaire modèle. Nommé receveur à Lézardrieux, puis à Tréguier, les deux rivières si pittoresques qui traversent ces petites villes, et que remontent les lourdes gabares, les barques de pêche et même les yachts élégants, furent pour lui des sources d'inspirations constantes.

Il fut, sous un aspect de rêveur, un travailleur acharné. Une fois sa tâche administrative accomplie, et plus tard, lorsqu'il fut entièrement libre, Faudacq, prenait ses chers crayons et sur les routes et les grèves, dans les marchés et dans les ports et à travers champs, dessinait sans répit. Même le soir, au clair de lune, il aimait noter les arabesques des arbres se détachant sur un croissant lumineux. Les marins et les paysans, que sa vie solitaire dépourvue de banalité surprenait, l'avaient surnommé : « Gobe la lune ».

Il vivait retiré dans sa petite maison ornée de fort beaux meubles anciens et de jolis bibelots, qu'en homme de goût raffiné, il avait réuni bien



Ramasseurs de goémon (collection du D^r Chenais).



Bateaux par gros temps (collection de M. et Mme Henri Romand).

avant qu'ils ne fussent à la mode.

Si, à sa mort, des mains sacrilèges détruisirent, comme nous l'avons dit plus haut, de nombreux croquis, bientôt des amateurs recueillirent pieusement toute l'œuvre de Faudacq, aussi bien les grandes aquarelles que les petits dessins et que les nombreux carnets de notes, d'une si intense expression de vie, que par une surprenante pudeur et une rare modestie, il ne laissa jamais voir.

Il ne s'attaqua pas à de grandes compositions et ses peintures à l'huile sont fort rares. Toute l'œuvre spontanée de cet homme, qui dessinait avec une rare facilité, sans gêne ni fatigue, restera comme la production d'un artiste de classe — non encore apprécié à sa juste valeur — et aussi comme une des plus pures et des plus vraies évocations de la Bretagne.

Ses principaux « modèles » furent les bateaux, grands et petits, voiliers et barques : il



La Foire de Tréguier (collection de M. et Mme Henri Romand).

les aimait profondément, en connaissait parfaitement l'« anatomie »; il leur donnait un mouvement d'une belle harmonie et d'une remarquable exactitude. Avec son âme sincère et délicate il en comprenait si bien la poésie nostalgique.

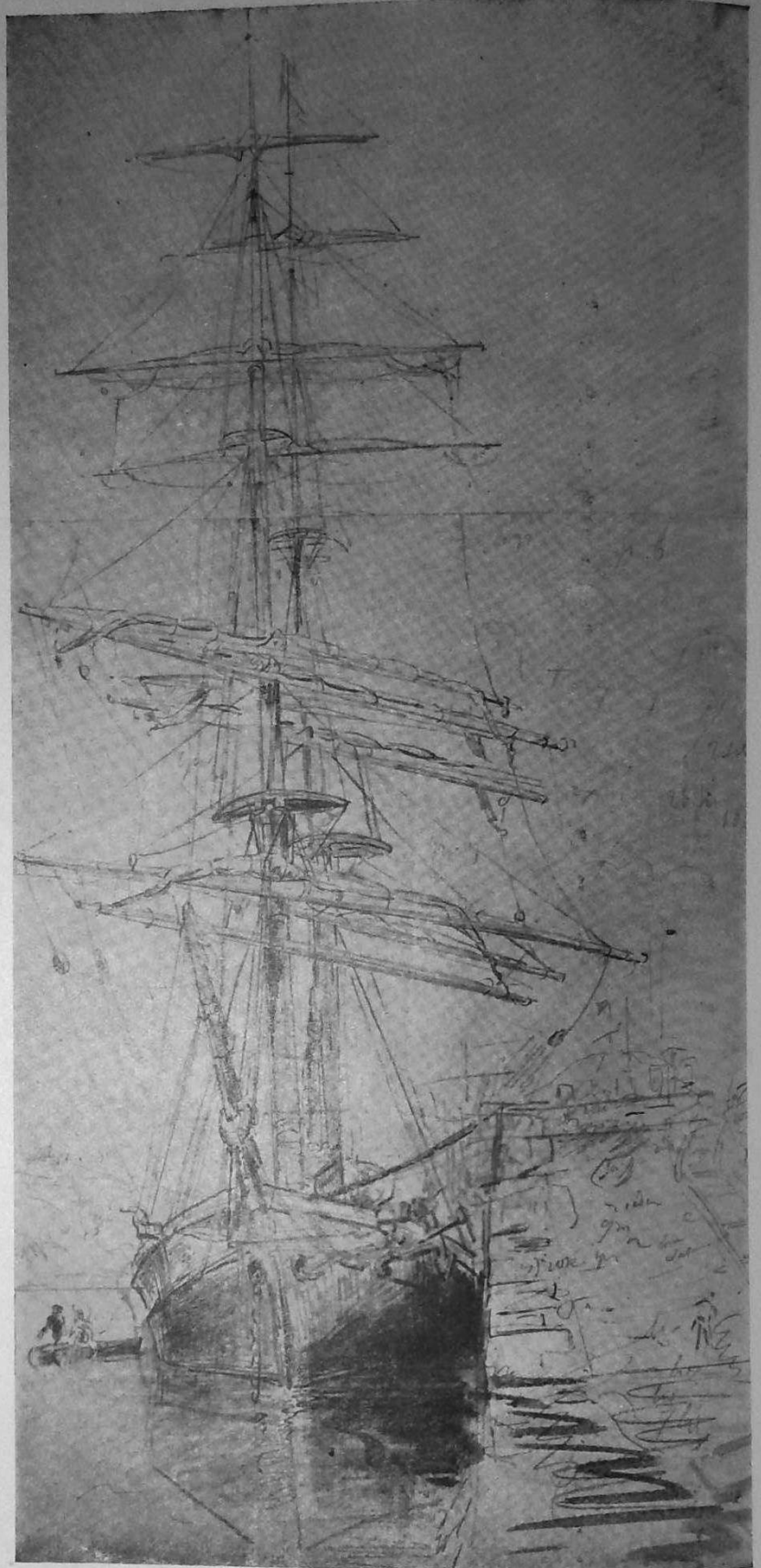
Dans des scènes de foires, dans des mouvements de foule, son sens aigü d'observateur lui permettait d'indiquer l'essentiel de la vie bretonne. Les carnets de notes trouvés après sa mort sont couverts de croquis d'antiques maisons, de vieux moulins, de pêcheurs, d'animaux, de gamins se baignant, de calvaires, de paysages au clair de lune...

Malgré sa grande originalité et une vie intérieure ardente il était très précis, et dans ses études de ciel, de nuages, très poussées, des notations sur les courants aériens et sur les vents ont profondément surpris et intéressé des météorologistes distingués.

Parfois, dans certaines compositions, une note de couleur vibrante indique la force qu'aurait pu avoir sa palette, mais cela est assez rare. Ce sont généralement des gammes de gris, de tons doux et sourds dont il se sert pour matérialiser son rêve. C'est une harmonie bretonne : il s'exprime en mineur.

Ajoutons que Faudacq était très bon. En dehors de son art une seule chose passionnait son âme sensible et pitoyable : *l'Œuvre des Orphelins de la Mer* pour laquelle il s'ingéniait à recueillir des dons. Il adressait toujours un croquis comme remerciement. Ce sont les seules œuvres qu'il ait laissé voir de son vivant, avec de rares dessins parus dans le journal *Le Yacht*, très travaillés, rehaussés de mine de plomb; ils sont très inférieurs aux vibrantes productions dont nous venons de parler.

Une récente exposition de Constantion Guys, au Pavillon de Marsan, nous a permis d'établir un parallèle entre ces deux prestigieux évocateurs de vie : l'un parcourant le monde, peintre des équipages et des élégantes, l'autre terré dans son coin de Bretagne, évoque toute la



Brick goélette à quai (collection D^r Chenais).

poésie de la plus poétique des contrées de France, sans ambition, avec simplicité, au rythme de son rêve.

Quand fera-t-on aussi une belle exposition des œuvres de Faudacq ?

Magdeleine A.-DAYOT.

Un livre édité comme il y a cinq cents ans

Voici un petit livre, d'une soixantaine de pages, qui ne porte la marque d'aucune firme parisienne, ou provinciale, qui ne sort d'aucune imprimerie commerciale, et qui n'atteindra, pour commencer qu'une trentaine de lecteurs à peine... Il ne me semble pas disproportionné pourtant, de lui consacrer aujourd'hui la place que nous pourrions accorder, comme d'habitude, à sept livres sept fois plus gros que lui, car, en plein vingtième siècle, il ressuscite un art d'il y a cinq cents ans!

Par son titre deux fois breton — *Brocéliande* — il remonte aux premiers âges de la légende armoricaine. Mais celui qui l'a signé n'est autre que l'un de nos plus modernes romanciers, Roger Verceel, qui, sur les pas de Gérard d'Houville, beaucoup plus qu'à la suite de Charles Le Goffic, a voulu ironiquement mêler aux fantasmagories de la légende la fantaisie anachronique du temps présent.

Ce joli conte, qui n'a pas, toute-fois, le charme étincelant de *Tant pis pour toi!*, ni la valeur humaine d'*En Dérive*, n'eut été que peu de chose sans l'œuvre de son « éditeur », Mme J.-J. Nozal.

Pourquoi donc, lorsque j'ai rencontré Mme Nozal, la première fois, m'a-t-elle fait songer à la Samaritaine?... Son visage pâle, aux bandeaux gris, illuminé de deux grands yeux encore plus pâles, n'a peut-être rien à voir avec le visage véritable de celle qui puisait de l'eau dans le puits de Sichar?... Mais le voile biblique dont habituellement elle se coiffe (faisant fi de la servitude mesquine des chapeaux), lui donne, de façon indéniable, l'allure d'une image de l'Évangile...

Et, comme la Samaritaine, Mme J.-J. Nozal puise sans trêve, aussi dans le puits de l'imagination, des idées, des rêves, des trouvailles...

Or, quand on a bu de cette eau-là, on a toujours soif... Ce n'est point celle qui nous rassasie pour l'éternité : c'est, au contraire, celle qui, sans cesse, nous altère davantage encore... Et, ne cessant d'être altérée, ou inspirée, chaque jour, Mme Nozal invente une œuvre nouvelle.



Elle connoissoit aussi la merveilleuse
histoire. Dans la fleur de sa
radieuse jeunesse elle avoit aimé
un inconstant. Trahie, elle seoit
vengée de tous les amants infidèles
en les amenant dans ce Vol sans
Retour. Et, les félons à leurs



L'été dernier, l'auteur du *Capitaine Conan* ayant eu l'idée de lui dédier ce petit conte, *Brocéliande*, elle résolut de l'éditer... à sa manière! Et, certes, peu de nos contemporains peuvent espérer de se voir imprimés comme vient de l'être le prix Goncourt 1934!

En effet, ce conte réalise un véritable *incunable tabellaire*, entièrement gravé par l'artiste, et tiré, sur japon, par ses propres mains, à vingt-cinq exemplaires seulement... « Seulement » n'indique que la valeur rarissime de l'ouvrage! Mais tirer soi-même vingt-cinq fois soixante feuillets n'est pas, certes, une petite besogne, après le « travail de bénédictin » qui consistait à le graver, lettre à lettre, dans le bois dur!

A notre époque, où l'on « clique » si facilement l'écriture manuscrite, n'est-il pas bien paradoxal d'avoir voulu entreprendre ce métier ingrat des premiers ouvriers du livre : dessiner au burin, un à un, des caractères d'imprimerie?... Quel homme assez fou, assez patient, assez méprisant de sa peine, assez brave, enfin, devant toutes les difficultés matérielles d'un pareil effort, voudrait, aujourd'hui, tenir cette gageure?... Aucun homme, peut-être. Il a fallu que ce fût une femme... mais une femme qui doit descendre, en droite ligne, de Pénélope!

Elle a donc « composé » elle-même ce texte, en caractères fantaisistes, inspirés du treizième siècle, l'ornant à chaque page, comme les vieux livres d'heures, de fleurs,

de bêtes, de paysages, voire de silhouettes de fées, et semant à pleines corbeilles, dans les sillons noirs des lignes, le grain léger de sa magie intérieure...

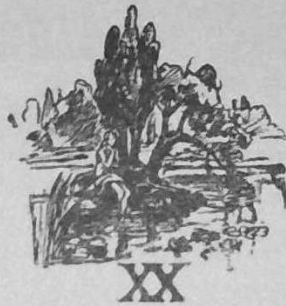
La réalisation de cet incunabile moderne, qui n'a pourtant pas absorbé l'artiste au point que l'on croirait (puisque'elle lui a laissé encore assez de loisirs pour entreprendre, ou achever, d'autres œuvres importantes) n'a demandé que six mois à peine, et, cela, au cœur du va-et-vient estival de la Côte d'Émeraude... C'est que Mme Nozal n'est pas une artiste ordinaire, et que son crayon et son pinceau ont déjà fait naître, dans le secret de longues années douloureusement cachées, une œuvre forte, originale, variée, gonflée de vie et d'imagination.

Je l'avais pressenti, tout de suite, lorsqu'elle me fut présentée par Suze et Armel Beauvils, dans leur petit « Kan-an-Awel » si personnel, à Saint-Briac. Je l'ai mieux senti encore, en franchissant la porte de la villa voisine, « Les Emaux », où Mme J.-J. Nozal demeure, toute l'année, entre le souvenir de son mari, héros de la grande guerre, et la présence de son père, M. Grandhomme, si justement célèbre pour son magnifique talent d'émailleur.

Face à la baie de Saint-Malo, cet éventail de nacre et de lapis, dont

Richepin a noté les nuances, au-dessus de la corniche d'émeraude qui domine de ses maisons gaîment disparates l'harmonie environnante de la mer, la villa des « Emaux » ne se distingue pas des autres, extérieurement, par son visage de pierre. Mais, à peine entré dans ce grand vestibule tapissé d'œuvres choisies et d'objets rares, on devine que le studio, le saint des saints, nous réserve encore d'autres joies. Aux murs, une étrange frise de pingouins, dûe à l'humour de M. J. Nozal (ancien compagnon de Charcot au Pôle) nous prépare bizarrement à l'admiration d'œuvres plus graves ou plus fortes, les émaux de

*Vous êtes la Fée Morgane
à l'est le promeneur. Et
elle inclina la tête.*



M. Grandhomme, et les portraits de Mme Nozal, dont le génie personnel s'exprime par toutes les factures et tous les instruments possibles : crayon, fusain, burin, pinceau... En collaboration avec son amie très chère S. A. I. la grande-duchesse Cyrille de Russie, elle réalisa également des sortes d'icônes précieuses, triptyques incrustés de turquoises et d'émaux, peints sur le bois doré, ou façonnés dans le métal. A présent la mort a interrompu cette collaboration étrange et riche de trouvailles. Mais elle n'a point brisé l'élan, ni éteint la flamme, au cœur de cette nature vibrante et passionnée qu'est Mme Nozal-Grandhomme.

Entre une image de l'Écclésiaste, sombre et puissante, et une interprétation tout aimable de saint François d'Assise, pour lesquels le beau visage de son père lui a également servi de modèle, Mme Nozal poursuit, chaque jour, courageusement, ses inlassables recherches d'art.

Mais la magie de *Brocéliande*, dont elle vient d'illustrer si merveilleusement les pages, devait couvrir en elle depuis toujours : car à la séduction très féminine de Vivianne, elle joint toute la mâle science d'un nouveau Merlin.

Marie-Paule SALONNE.

Dans les Lettres Bretonnes

Alphonse de Chateaubriant a publié dans la *Revue des Deux Mondes* de bien jolies pages de souvenirs qui ont pour titre : *Les Pas ont chanté*. Certaines de ces pages sont consacrées à la Bretagne intérieure et il s'en dégage un délicieux parfum d'ajoncs en fleur et de bruyère. Quand on a lu la belle description du pardon de Saint-Thellau on comprend que l'auteur de « Monsieur de Lourdines » ait écrit :

« Un oiseau chante dans mon passé, un oiseau chante dans mon avenir. Je regarde l'un, je regarde l'autre... Ce que dit le premier, l'autre ne le dit pas... »

« Je ris et je pleure entre eux sans savoir quel oiseau j'écoute... »

— Jean Sarment, dont l'Odéon vient de reprendre l'œuvre si délicate : *Les plus beaux yeux du monde*, a fait paraître à la librairie L. Querelle : *Beaucoup de bruit pour rien*, comédie en quatre journées, d'après la comédie de Shakespeare, qui fut représentée l'an

dernier à Paris avec un légitime succès.

— M^{me} la baronne Marie Surcouf, à qui l'on doit déjà de nombreux romans, a publié chez Taillandier *Une jeune fille comme il y en avait*, livre adroit et attachant, où les générations d'avant-guerre s'opposent à celles d'aujourd'hui. Ajoutons que ce roman a la Bretagne pour cadre. Certains passages et plusieurs coins rennais sont évoqués avec autant de charme que de talent.

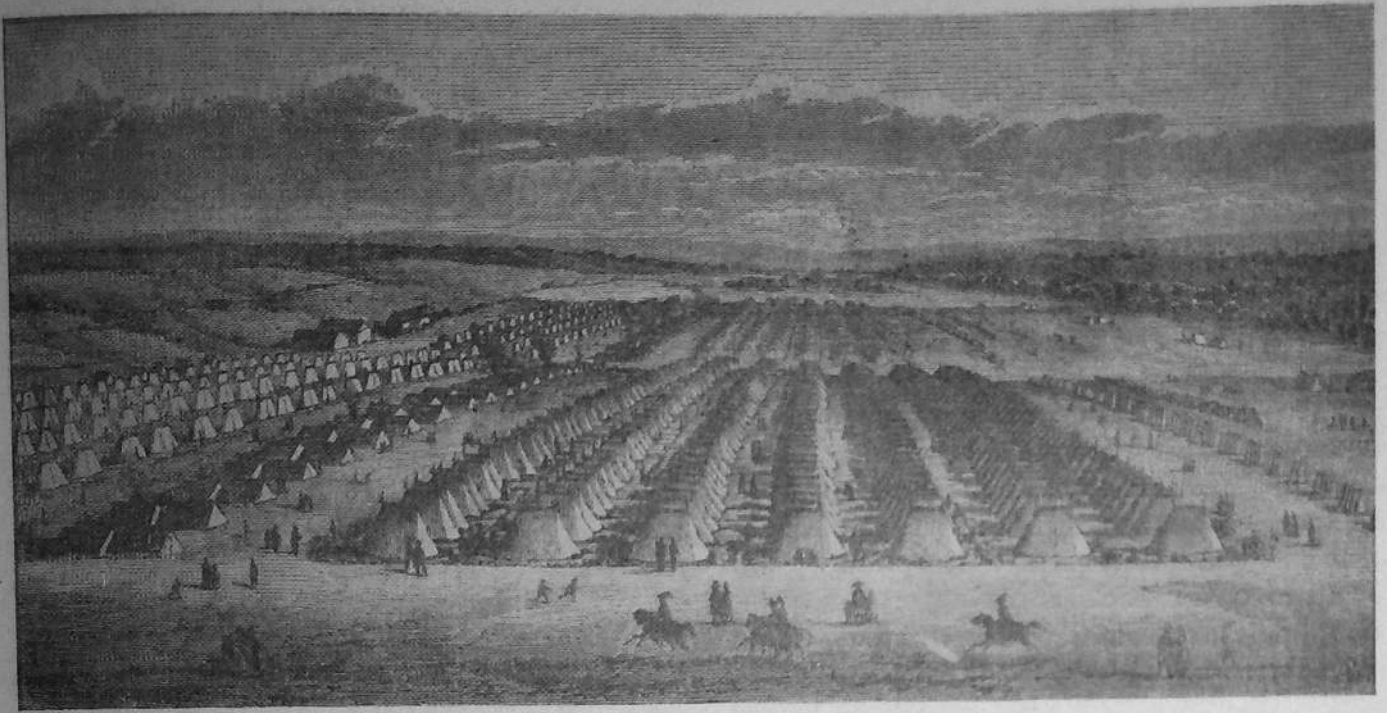
— M. André Mouézi-Eon, l'auteur de tant de vaudevilles, dont l'immortel *Tire-au-Flanc*, a été élu à l'unanimité président breton de la société « La Pomme ».

— M^{me} Sirieyx de Villers qui, jadis, en des vers somptueux chanta la brutale beauté de Ploumanach, publie aux Editions de France un curieux roman historique : *Les Templiers de Penmarc'h*. C'est une histoire passionnante qui, par certains côtés, rappelle

celle d'Abélard. Mais ce qui est surtout intéressant, c'est l'évocation de l'ordre des Templiers en Bretagne où sa puissance était grande. N'avait-il pas à Rennes, Quimper, Brelevenez, Lanleff, Loctudy, créé de grandes commanderies.

— A l'occasion d'un remaniement complet dans ses statuts et son organisation, la *Société des Poètes Français*, déclarée d'utilité publique, vient de créer un « délégué » par département. Notre collaboratrice, Marie-Paule Salonne, a été désignée par le Comité de Paris pour représenter les *Côtes-du-Nord*.

— Roger Verceel, s'il continue — et ceci n'est pas un reproche — égalera bientôt M. Henri Bordeaux par le nombre des ouvrages qu'il publie à un rythme qui ne cesse de s'accroître. L'auteur de *Capitaine Conan* a donné depuis un an d'importantes nouvelles dans les grands hebdomadaires et, coup sur coup, il a fait paraître *La Croisière blanche* dans *Gringoire* et *Sous les pas de l'Archange* dans la *Revue des Deux Mondes*. Et ce sont des pages à la fois intéressantes et d'une belle tenue.



Le camp de Plélan (d'après une gravure de « l'Illustration », 1843).

CAMPS BRETONS

LES départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, par leur caractère topographique et par leur climat, ont de tous temps été considérés comme propices à l'éducation des jeunes recrues et à l'entraînement des troupes au service en campagne. C'est ce qui explique, sans aucun doute, la création, et le maintien encore de nos jours, du camp de Coëtquidan, de la Lande d'Ouéé et de Meucon. C'est aussi, probablement, ce qui a permis d'envisager dans un avenir prochain l'établissement à la lande d'Ouéé d'un centre de camping appelé, si nous en croyons un confrère parisien généralement bien informé, à devenir le plus grand de France et même d'Europe.

Au moment où cette nouvelle sensationnelle était lancée, un bienheureux hasard — le hasard on le sait est le bon génie des journalistes — nous a fait découvrir dans le tome I^{er} de *l'Illustration*, n° 26, du samedi 26 août 1843, une étude illustrée consacrée aux camps d'instruction et qui montre quelle importance le ministère de la Guerre attachait alors à ces établissements appelés à devenir les « meilleures écoles pour les soldats comme pour les généraux ».

« Les uns, ajoutait l'auteur, se préparent à l'exécution simultanée de tout ce qui se pra-

tique en campagne, par des évolutions semblables à celles que nécessite la guerre ; les autres apprennent à manier un grand nombre de troupes sur toutes sortes de terrains, et se familiarisent aussi avec le jeu des divers corps ; tous contractent les habitudes de la vie militaire, et le concours des différentes armes, dans les opérations d'une guerre simulée, donne à chacune des idées justes sur la part qu'y prennent toutes les autres. »

A cette époque, il y avait en France deux camps principaux, dits d'exercice : Lyon, ou plus exactement Vaux-en-Velin, et Plélan, dans l'Ille-et-Vilaine. L'un et l'autre étaient sous le haut commandement du duc de Nemours. Il est intéressant de noter les dispositions qui étaient prises pour donner aux troupes le maximum de bien-être, compte tenu, bien entendu, des possibilités. Elles avaient droit au « pain frais », et c'est à Plélan-Coëtquidan que l'on vit les premiers fours portatifs de campagne. Leur prix d'achat était de 1.300 francs. Ils se montaient en 45 minutes et cuisaient 3.000 rations de « la meilleure qualité » par vingt-quatre heures. La décision du ministre de la Guerre précisait encore : « On donnera une ration de riz par homme et par jour... Il pourra aussi être fait

éventuellement des distributions de vin et d'eau-de-vie. Les indemnités extraordinaires de solde seront celles du pied de rassemblement. »

Et voici ce qu'on peut lire encore sur le camp de Plélan, lequel « offre l'aspect le plus pittoresque » :

« L'infanterie est installée en une seule ligne de 1.500 mètres de développement, dans une vallée traversée par la rivière d'Aff. Le sol, perméable à l'eau, est sec après le premier rayon de soleil. Chaque compagnie occupe une ligne de tentes perpendiculaires au front de bandière; en arrière, sont les tentes des officiers; plus loin, contre les clôtures des terres cultivées, sont réunies les cantines; les compagnies, les bataillons, les régiments, les brigades, sont séparés par des intervalles de plus en plus grands. Les cuisines, construites en briques et en gazon sur un modèle uniforme, mais dont la décoration varie pour chaque régiment, sont placées entre les tentes des soldats et celles des officiers. Le sol est creusé d'un mètre en avant des fourneaux, pour diminuer la hauteur qu'ils doivent avoir, et ces fourneaux sont abrités par de petits hangars en planches. Il y a une cuisine pour chaque compagnie et une pour chaque escadron.

« Les guérites sont de simples abris de paille d'un mètre de diamètre, formées en clayonnage garni de paille et recouverts d'un toit en paille.

« En arrière de l'infanterie, dans la partie nord-ouest de la lande, se trouvent des hauteurs couvertes des plus beaux arbres; à la suite, au milieu de quelques rochers qui les dominent, le lieutenant-général de Romigny a établi ses tentes, celles des maréchaux de camp et de l'état-major. Un ruisseau d'eau limpide et excellente à boire coule au pied du rocher. Sur le bord de ce ruisseau est établie la manutention des vivres.

« Plus loin, sur le sommet des collines, sont placées les tentes et les baraques de la cavalerie. L'artillerie est campée plus bas, à gauche de l'infanterie; les sapeurs du génie occupent le centre.

« A 2.500 mètres environ à l'avant du camp, sur la gauche, sont les hauteurs du champ de manœuvre, les vastes landes de Coëtquidan. Dans l'ouest de la position occupée par les troupes, on découvre la belle forêt de Paimpont, dont les masses de verdure offrent un

magnifique coup d'œil. Plusieurs vastes étangs, bordés par des futaies romantiques, et propres à servir d'école de natation, complètent l'entourage du camp. »

Et la description de tout le fonctionnement, de toute l'installation des divers services du camp se poursuit sur ce ton optimiste et dythirambique, avec une accumulation de renseignements techniques, qui semblent aujourd'hui amusants parce que bien désuets.

Cependant, nous ne saurions passer sous silence quelques détails sur la vie des troupes dans ce « désert alors surpeuplé quoique situé à quarante kilomètres de Rennes et à vingt de Ploërmel ».

Des établissements se sont tout de suite créés pour pourvoir aux besoins du camp ou en égayer les loisirs. Un restaurateur s'y était établi et des boutiques de toutes sortes l'entouraient: cafés et auberges, et même spectacles forains offraient des distractions. Une troupe de saltimbanques, moyennant une très modique rétribution, procurait aux amateurs les amusements les plus variés. Les comédiens de Vannes avaient élevé une salle où, grâce au prix modeste des dernières places, les soldats pouvaient applaudir tour à tour le drame ou le vaudeville. Le camp s'animait surtout le dimanche. C'était le but de promenade des environs les plus proches et même des habitants de Rennes, Redon, Ploërmel. Les plaisirs champêtres et citadins se groupaient: on jouait aux quilles, aux boulets, aux palets. Les soldats de toutes armes fraternisaient le verre en main et la chanson aux lèvres. On organisait des bals joyeux mais « sans désordre », bien que les soldats se disputassent entre eux les quelques cavalières qui se risquaient dans cette mêlée. Enfin, les musiques des divers régiments s'assemblaient en cercle devant chaque front de bandière et jouaient les meilleurs morceaux de leur répertoire.

A la tombée du jour, le camp s'illuminait comme par enchantement. De loin l'effet était magique. C'est alors que sonnait la retraite. Le quadrille était aussitôt interrompu. Aux éclats de la gaité succédait le calme grave, le silence militaire; les feux s'éteignaient et le soldat s'endormait sous sa tente, pour être dispos le lendemain matin et, dès l'aube, le sac au dos ou le pied à l'étrier, continuer « le rude apprentissage du métier des armes ».

Une âme de chez nous : Jacques Riou

CES trois derniers mois ont porté un coup terrible à la pensée bretonne. Au milieu de décembre, c'était M. l'abbé F.-M. Madec qui mourait à Brest, après une agonie tragique. A la fin du même mois, Loeiz ar Floc'h, barde Ar Stourmer, disparaissait à son tour.

Ce troubadour léonard, qui s'en allait de foire en marché vendant ses plaques de métal gravé, était un esprit des plus fins. Sous son apparence de nomade diseur de bonne aventure, il cachait une âme sensible à toutes les manifestations de la beauté.

Un de ceux qui apprécieraient le plus sa façon d'écrire directe et naïve, fut certainement Jacques Riou, le bon « Jakez », qu'un troisième coup du sort vient de nous enlever, en pleine maturité, à trente-sept ans.

Né sur le bord du xx^e siècle, dans un village des environs de Châteaulin, à Lothey, il eut la vie la plus agitée qui se puisse imaginer. A sa sortie de l'école primaire, il est enrôlé par des congréganistes qui viennent dans nos religieuses campagnes armoricaines chercher un recrutement devenu difficile, pour leurs missions lointaines.

Le petit Jacques s'enthousiasme. L'apostolat chante à son cœur sensible. Il part. Et jusqu'à l'âge de dix-neuf ans il reste cloîtré dans une école apostolique créée en Espagne par des pères français.

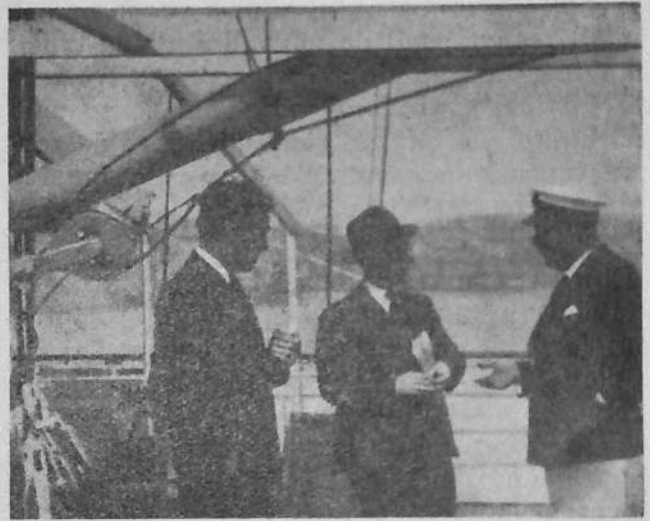
En 1919, la conscription l'appelle. Elle ne devait pas le retenir longtemps. Une maladie atteint son organisme déprimé par un austère régime de dix ans. Et cette maladie est une cloison dans sa vie.

Désormais, son enthousiasme, tout en restant profondément ancré dans le dogmatisme où il a puisé les ressources de la vaste culture, va se tourner vers un pôle nouveau. La pensée de sa Bretagne natale n'a jamais quitté son esprit. Pourtant il n'en connaît rien encore et toute son affection n'est faite que d'intuitions touchantes. Maintenant, il va ouvrir les yeux ; l'histoire de sa petite patrie, les richesses du Folklore et les monuments de sa gloire littéraire, il va les pénétrer de toute l'acuité de son cerveau.

Un apostolat d'une essence nouvelle accapare ses facultés. Son rôle à lui sera de montrer la précéllence de l'esprit et de prendre rang parmi ces intellectuels bretons qui ont formé le projet de rappeler la Bretagne à sa vocation spirituelle dans le cadre de l'évolution contemporaine ; de lui redonner la place

à laquelle son passé lui donne le droit d'aspirer ; de lui permettre d'exercer le rayonnement que les infiltrations étrangères tendraient à lui faire perdre, dans un avenir plus ou moins rapproché.

Former une élite, sortie de la masse, qui se chargera d'y rentrer pour y noyauter des partisans, tel est l'idéal auquel cet homme, qui fut un passionné, avait délibérément sacrifié son intérêt et ses forces mêmes.



A gauche, Jacques Riou, au cours d'une visite sur le yacht « Alphée », appartenant à Mme Coatnaréamu.

A vingt-trois ans, il donne un roman breton, dont il désavoua par la suite l'insuffisance, du point de vue de la langue. Il entre bientôt au *Courrier du Finistère* et le journal lui est un véhicule commode pour semer ses idées, à travers les campagnes citadelles des résistances celtiques. Un malentendu se produisant, il passe à l'*Ouest-Journal*, qui lui confie sa rédaction brestoïse. Cet organe, il lui accordait son temps et c'est probablement tout. C'est du moins ce qui semble transparaître dans ces quelques lignes signées de sa main au moment où ce quotidien allait disparaître :

« J'assiste de loin (il était dans une maison de santé près de Châteaubriant) à ces évolutions et crises, avec beaucoup de calme et de philosophie. Et je me dis qu'après tout ce ne sera qu'un journal anti-breton de moins en Bretagne... »

Ceci dit, pour répondre à certaines critiques dont il n'a pas manqué d'être l'objet de son vivant. Telles celles qui suivirent la publication de son *Gorsedd Digor*. A tel point qu'il

différa la publication de deux autres pièces de même style que ses amis ne manqueront pas de nous livrer un jour. Ce n'était pas de sa part attaque hargneuse, mais divertissement satirique à l'égard d'une formule qu'il n'approuvait pas, si ce n'est dans son intention cependant.

L'ironie était d'ailleurs dans son tempérament d'inadapté, de révolté pacifique, de bohème cordial et d'amoureux éperdu de la cause élue.

Ses premières publications lui avaient acquis des amitiés solides : Ropars Hémon, R. Y. Creston, Péron, Drézen, l'ami de toujours. Et c'est avec le concours des uns et des autres qu'il fonde (l'œuvre est commune) la collection *Skrid ha Skeudenn*, dans laquelle paraît en 1934 son recueil de nouvelles, d'une typographie remarquable : *Geotenn ar Werc'hez*. Ici, il nous livre le fond secret, soigneusement caché dans le courant de l'existence, de son âme tourmentée, travaillée de cette inquiétude amère que nous a dévoilée déjà Jean-Pierre Calloc'h.

Et n'est-ce pas le moment de noter entre eux une similitude réelle de vie ? L'un et l'autre sont formés par le séminaire ; l'un et l'autre se sont passionnément voués au culte de la Bretagne ; et si Calloc'h est fils de pêcheurs, Jacques Riou, né de la terre, fait de Douarnenez sa seconde patrie. Enfin tous deux meurent comme ceux qui sont aimés de Dieu !

Jean-Pierre Calloc'h a été révélé après sa mort par ce lettré averti qu'est M. Pierre Mocaër. Jacques Riou certes a déjà publié ; mais son œuvre inédite est infiniment plus considérable que l'autre. Pour les lettres bretonnes, il est à souhaiter qu'elle voit le jour rapidement. C'est la meilleure façon de cultiver son souvenir.

Je connais de lui des poèmes français qui furent publiés dans un florifège, à Paris, en 1935 ; mais aussi son *Noménœ-oé*, illustré d'un crayon humoristique par Pierre Péron ; puis encore une pièce sur le monument de Rennes détruit il y a quelques années et ces Nouvelles dont il m'écrivait en novembre dernier :

« Pour ne point que se rouille ma plume, j'écris tout doucement quelques pages de *brezoneg*. J'ai fini ou à peu près un autre recueil de contes. Je devrais l'intituler « Souvenirs de captivité. » Et tout ceci est inédit...

Cet homme simple et bon était un esprit cultivé. On eût pu croire que son attachement à la pensée aussi bien qu'à l'expression purement celtiques, fût d'un sectaire. Au contraire, son éclectisme était d'un philosophe-né.

Nous savons de quelle estime il entourait les

œuvres des auteurs étrangers qui lui paraissent le plus tendre à l'universel : Ladislas Raymond, Johan Bojer, Andersen, Edgar Poë, Kipling, Conrad. Mais il revenait toujours à ses compatriotes, les De la Villemarqué, les Malmanche, les Créach, etc..., comprenant dans une même admiration les écrivains d'expression celtique et ceux qui cultivaient la langue française.

On le prenait assez ordinairement pour un autonomiste. Il reçut à plusieurs reprises les visites de la police. Et il aimait à conter cette anecdote d'un commissaire lui disant pour l'intimider :

— Nous connaissons vos relations avec ces gens-là. Le nierez-vous ?

— Comment voulez-vous, répondit Riou, que je ne les connaisse pas. Je suis le propre éditeur de mes œuvres bretonnes et eux sont mes uniques acheteurs !

Il répugnait certes à tous les enrôlements comme à toutes les disciplines ; mais il était régionaliste convaincu et souffrait de toutes les attaques faites à sa Bretagne, aussi bien que des maladresses commises dans une bonne intention et dont il sentait qu'elles lui faisaient plus de mal encore.

Tel était Jacques Riou dont la place est marquée au livre d'or de la littérature celtique contemporaine et qui n'en sera point effacée.

Rémy MÉNORET.

★★

PAPILLON ⁽¹⁾

Chaque soir,
aussitôt la lampe allumée,
dans ma chambre déserte volait un papillon,
et il jouait dans la lumière,
chaque soir, chaque soir
comme mes rêves.

Dans la lumière tremblante tremblaient les ailes,
et chaque soir, chaque soir,
sans se méfier, s'approchait de la lumière blonde
le papillon de nuit.

Et il arriva qu'une nuit
le feu prit dans la soie fragile des ailes.
Du cœur de la lumière, le petit papillon tomba,
Aussi vite que les rêves du soir.

..... Dans ma nuit solitaire
ne tremblent plus des ailes dans la lumière ;
J'ai tué le papillon blessé,
et à la cloison j'ai fixé
avec une pointe entre leurs ailes closés
hélas ! les rêves de nuit.

(1) Poème breton de Jacques Riou, traduction de Bala-jeun.



Histoire d'une barque, fresque de Mathurin Méheut (fragment).

Après le coup de chien

LE lendemain de la bourrasque, je m'en fus dans le petit port de V...

C'est malgré moi. Les femmes de pêcheurs ont beau me dire : « Non, vois-tu, ma pauv'fi, le gros temps, c'est pas comme la bouillasse. Quand ils ne reviennent pas le soir, c'est fini. », je garde cette simpiternelle sottise de croire qu'avec ma longue-vue je verrai revenir une coque dématée, et que je pourrai crier à celles qui n'attendent plus : « Espérez, en v'là core un qui rentre ! »

Entre le ciel, l'eau et la tangué brouillés par la tempête comme mélasse en pot, mes yeux s'épuisent en vain. La bise (est-ce la bise?) cuit mes paupières, les mouille sans répit, et je n'ose plus, je crois que je n'oserai jamais retourner vers le village dont je sens le cœur pesant s'alourdir encore, malgré tout, sur ma vaine attente.

Pour si bas qu'il soit, l'horizon porte loin sous son toit d'ardoise pulvérisée. Trop loin. On aimerait lui voir la pudeur de cacher quelque chose, de retarder l'heure où il faudra penser : *c'est fini*.

Car bien après qu'on a eu le mot sur les lèvres survit au fond de soi quelque reste de folie, l'idée insensée que le bateau aura échoué, que l'équipage aura été recueilli, que cette « ventée du diable » n'aura pas pu souffler sur le cierge allumé à Notre-Dame des Flots.

J'ai fait tourner aussi lentement que j'ai pu l'étui de cuir autour de mes hanches et mis ma longue-vue au repos, ensuite j'ai fait face au village en baissant la tête, comme une coupable. Qu'avais-je besoin, en effet, de venir

troubler la certitude expérimentée de ceux qui savent mieux que moi, et pour cause.

A l'extrémité du petit môle, un banc scellé dans la maçonnerie. Sur ce banc, un très vieil homme, tassé, les mains pendantes, les yeux perdus. Un homme vieux comme la douleur, muet comme elle. Impossible de l'éviter. Je n'ai pas d'autre chemin que cette jetée étroite où le ressac de la veille a creusé des crevasses. Je donnerais tout au monde pour rentrer par des voies invisibles. Hélas, l'allée cimentée coupe la vase du bas de l'eau et me jette sur le père Kerdren.

Certes, je pourrais passer cent fois sans déranger son rêve et je n'ai pas la prétention de changer quoi que ce soit, et quelque amitié que j'aie pour lui, à l'ordonnance funèbre de sa songerie. Mais j'étais dans ce pays lorsque la tangué a envasé son aîné; je m'y trouvais encore quand son petit-fils fut emporté par le croup, et m'y voilà aujourd'hui, occupée à regarder si vraiment son second garçon ne rentrera jamais. Toutes les misères de cette famille, de gré ou de force je les ai épousées. Je ne peux donc pas passer sans bonjourer le père Kerdren.

Comme ma voix ne porterait pas jusqu'à son âme, j'appuie ma main à son épaule et je serre l'omoplate décharnée d'une pression à la fois douce et impérieuse.

— Bonjour, Jean-Louis Kerdren.

L'œil terne est ramené un instant sur moi. L'homme se soulève en portant une main à son bétet.

— ...service ? dit-il d'un ton bourru.

Sachant qu'il n'y a rien pour mon service, et pas grand'chose pour le sien, il retombe aussitôt sur son banc et son regard un instant distrahit retourne de la vase à la vague, hésitant entre les deux tombeaux.

Avec Jean-Louis il faut éviter les paroles vaines. Ne pouvant discuter les coups du sort, j'entre tout de suite dans ce que je sais être la préoccupation lancinante des malheureux survivants de la côte.

— Vous voilà sans soutien, Kerdren, et sans force pour étaler le filet. A combien s'élèvera votre pension d'ascendant ?

— A rien. Vous le savez ben. La veuve touchera. Les vieux, ça ne compte point.

— Non, vraiment, Jean-Louis, je ne savais pas cela. C'est une erreur qui doit cesser. L'avez-vous signalée à ceux qui s'occupent de vos œuvres sociales, à votre syndicat ?

— Mon syndicat, où voulez-vous que je le prenne ? Paraît que personne ne peut s'occuper de moi parce que j'ai passé de la marine de commerce à la grande pêche, et de la grande à la petite. C'est p'être ma faute si rien ne nourrissait ma femme et mes gosses ? Faut s'organiser, qu'ils disent. Mon métier, c'était de risquer ma peau dans les coups de chien ou dans la « plume ». Leurs parlottes dans les réunions, j'y connais rien. Qui qu'a tort, qui qu'a raison ? C'est la bouteille à l'encre, pis que là-dedans.

Il tend son menton hérissé de poils blancs vers le large et pousse, d'un coup de roulis, sa chique de la joue droite dans la joue gauche. Je devine qu'une vague pudeur le retient de cracher devant moi. Pour l'en délivrer, je m'accote une minute au parapet du môle.

L'éclaircie qui vient de l'ouest raye la mer d'une trainée livide. On dirait un linceul maculé sur les fonds par le hourvari de la tempête. Le flot remonte avec peine. Son dernier crime semble l'avoir essoufflé.

Kerdren a craché à long jet. Il remâche son tabac et ses deuils. Au centre de ces deux soucis, il a oublié ma présence. Comment renouer l'entretien ?

— Allons, Jean-Louis, s'abandonner comme ça, après avoir tant lutté, ce n'est pas d'un homme. Vous avez tout perdu, c'est vrai, mais vous devez vous rapprocher de ceux qui cherchent à améliorer le sort de vos frères. Vous le devez pour les autres, qui partiront demain, dans le même danger. Si les hommes sont faits pour se donner la main, c'est bien dans votre terrible métier.

— Eh, reprit Kerdren, si vous voyez un moyen d'en sortir, dites-le. Les semaines de

40 heures, c'est-y pour nous ? 18 heures par jour qu'on bourlingue, vous le savez comme moi. Les ouvriers spécialisés, c'est-y notre affaire, quand on passe de la morue au maquereau et du maquereau à la crevette, sans oublier la petite Belon ? Les congés payés, les comités de loisirs, parlons-en. Mes seuls trains de plaisance, ç'a été pour fouiller la molasse et tâcher d'y crocheter mon enfant mort... Paraît que des messieurs de Paris ont dit dans leurs discours : « Le travail est un dieu nouveau qui veut l'égalité des hommes dans la joie... », et encore : « Le syndicalisme est une foi, une religion, un idéal. » Un tas de machins comme ça. C'est ronflant, ça vous a de la gueule dans le micro, ces mots-là. Mais moi, quand le noroît me les apporte, je me dis que l'égalité entre eux et nous, et la joie pour tous, c'est une belle foutaise. Et vous, vous trouvez pas ?

— Si, je le trouve, et depuis longtemps. Et je pense qu'au lieu de promettre une joie et une égalité qu'ils savent ne pouvoir donner, nos grands syndicalistes feraient mieux d'essayer humblement de soulever la croix de certaines épaules, comme Simon de Cyrène.

— Ça aussi, c'est des blagues.

Dressé de toute sa taille contre les mondes inhumains, le visible et l'invisible, Kerdren tend le poing, comme il a vu faire dans les processions modernes, derrière le drapeau noir.

La surprise me saisit et me coupe la respiration, mais je me garde de protester. Je parle à ce vieillard comme on remue la couche d'un grand blessé, sachant trop que le moindre geste lui causera une souffrance et lui arrachera un cri. Seulement, entre gens qui s'aiment les mots sont inutiles. Il a compris et murmure d'une voix sourde :

— Faites excuse, ça m'est venu comme ça... Au fond, c'est-y à la mer, aux hommes ou au bon Dieu que j'en veux ? J'en sais pus rien.

Son regard retourne vers le large, crantif. Il regrette d'avoir exprimé sa rancune à voix haute, car la mer maléfique entend, et sait se venger. Pauvre Jean-Louis, que pourrait-elle encore lui prendre ? Il rétorque quand même, en suivant ses pensées :

— C'est pas tout de sa faute... Elle serait bonne nourrice, si on voulait. Mais voilà : la petite pêche, c'est comme les petits ports. Paraît qu'on vote à tour de bras des *grands* crédits pour les grands travaux des *grandes* villes ; mais les bourgades comme voilà celle-là, où la population fait ses barques, ses casiers, ses parcs, ses filets, où le patron a toutes les peines pour monter un équipage de

quatre hommes sur une coque de noix qui ne devrait pas seulement quitter la laisse de basse mer, le petit monde, le fretin, quoi, je vous demande un peu, qui donc qui s'en occupe ?

J'ouvre la bouche pour prononcer un nom qui m'est venu spontanément à l'esprit; mais Kerdren le taciturne est lancé dans des considérations d'ordre social, Dieu le père ne l'arrêterait plus. Il poursuit, les pommettes allumées comme par un coup d'eau-de-vie de « cit » :

— Voyez-vous, j'entends dire de tous les côtés qu'on fait des lois à tour de bras pour les ouvriers qui fabriquent les boîtes à conserves. J'en suis content, et point jaloux : les maquereaux, les sardines et les langoustes que nous tirons de l'eau ont besoin de fer blanc pour voyager; pour les mettre dans l'huile ou la saumure, faut des hommes, de même. Mais il en faut aussi pour s'en aller à matin avec sa barque et son filet. Qu'est-ce qu'ils chômeraient, les ferblantiers, si un beau jour les trains de marée étaient vides ? Et puis, c'est un métier... pas comme les autres... Prendre le poisson et l'emboîter, c'est pas le même fourbi...

— Oui, il y a le risque, n'est-ce pas. Louis Kerdren ?

— C'est pas au risque que je pense. C'est à autre chose qui se passe là, dans moi, quand le banc va, vient, ruse comme un grand serpent et se fiche de vous dans le remuement de l'eau. Vous êtes à l'arrière, bien calé sur vos jambes, le filet sur l'épaule, et tout d'un coup, poui...ic, ça se déploie et ça se referme, entraîné par les plombs. Le poisson a beau courir(on a l'œil juste. Il en reste assez dans les mailles. Ainsi, tenez, en 32...

L'histoire d'une pêche « comme on n'en voit plus » prolonge l'entretien. Le crépuscule est descendu doucement sur la mer, et je pense :

— Est-ce bien elle, cette grande nappe endormie du sommeil de l'innocence, est-ce bien elle, l'ogresse qui prit à son petit déjeuner d'hier trois hommes et le patron, avec, comme dessert, le bateau.

Kerdren se tait. Il prête l'oreille à un clapotis qui vient du pied de la cale, pareil au claquement de langue d'un chien qui boit. C'est si léger que cela ne rompt point la tranquillité du soir.

— Nom de D... jure le vieux pêcheur, si je voyais core ça !

Ses grandes jambes détendues en pattes de faucheur, il dégringole la pente, se penche, happe le rebord d'une barque et la maintient d'une poigne coléreuse.

Le gamin qui en descend a beau tenir ses deux bras lovés autour de sa figure, une maîtresse giffle s'applique sur sa joue.

— Hein, vermine, graine de galuchat, que je t'y reprenne, tiens ! Va-t-en aider ta mé à repiquer la porée.

Le coupable s'en va, tirant le pied. Je l'entends me prendre à témoin, entre haut et bas.

— J'y retournerai devant qu'il soye sorti de son lit.

— C'est mon petit-neveu, tout ce qui reste de gars dans la famille, gronde Kerdren. Je le jure sur la tête de mes péris, il gardera le plancher des vaches, celui-là.

— Pas sûr, Jean-Louis. La maladie de la pêche vous ronge le sang. Aussi, plutôt que de faire autour de la cale une garde dérisoire, je verrais, moi, à protéger le travail des jeunes dans l'ordre, le repos des vieux dans une pauvreté décente, à unir les vivants contre le naufrage en syndiquant mon petit port de pêcheurs.

Kerdren me fait face. Jamais visage sans lumière ne m'est apparu aussi poignant, aussi inconsolable.

— Paraît qu'un moine blanc de Paramé s'occupe de ce que vous dites. Une Fédération des Syndicats de Marins qu'ils appellent ça. Comme si c'était l'affaire des moines, de syndiquer la petite ou la grande pêche ! Des faiseurs de boniments, c'est tout.

— Le Père Lebret n'est pas un bonimenteur. Il a été officier de marine avant d'entrer dans les ordres. Il parle de ce qu'il sait. C'est un avantage. Ensuite, est-ce à vous, Kerdren, de jeter la pierre à celui qui court le monde pour organiser une lutte contre votre détresse ?

— Enfin, est-ce qu'il me rendra mes gars, ou ma force à l'ouvrage ? Non, n'est-ce pas. Alors, puisqu'il peut pas plus que les autres, pourquoi que vous voudriez que j'aille à lui plus qu'aux autres ?

— Personne ne vous rendra vos forces, ni vos morts. Mais celui-là qui, ne promettant pas le paradis sur terre, se penche sur vous avec humilité, connaît votre métier et les hommes de chez vous, donne son temps et sa vie pour améliorer votre sort, celui-là, tout de même, Jean-Louis, vous pourriez peut-être essayer de sa famille de syndiqués côtiers ?

— Je suis un homme fini.

On n'est fini que si l'on a fini de penser aux autres, et les petits ports de pêche sont pleins de « graine de galuchat », Kerdren.

BRETAGNE ET CINÉMA

Le nouveau film sur la Bretagne, édité par les grands réseaux avec la subvention du commissariat général et des collectivités bretonnes, ne satisfera certainement pas tout le monde. Les images présentées sont cependant très belles. Chacune d'elles, prise séparément, joint l'intérêt à la qualité de l'expression. Ce qui ne veut pas dire qu'elle s'accorde totalement à l'ensemble que nous souhaitons et espérons. La cause du « je ne sais quoi » qui nous choque est la même que nous avons signalée maintes fois. Les réalisateurs se refusent à faire appel aux concours qui, largement accordés, les guideraient vers un choix plus rationnel, plus sélectionné, mieux adapté aussi aux nécessités d'une propagande établie en harmonie avec les multiples aspects de notre province. Quelles que soient leur bonne volonté, leur connaissance générale du pays, il est des détails typiques qui leur échappent et prouvent que s'ils peuvent à la rigueur « rendre » le décor, ils n'arrivent pas à évoquer son esprit traditionnel, à lui insuffler l'âme qui convient à son atmosphère.

Il est regrettable que MM. Léandre Vallat et Eipsten se soient attardés dans certaines régions et que d'autres aient été totalement délaissées, que l'intérieur de la Bretagne et la côte Nord soient préjudiciées au profit des parties les moins bretonnes de la côte Sud, que certaines manifestations d'un caractère publicitaire soient montrées comme faisant partie intégrante de la vie du peuple breton, que, d'autre part, diverses présentations artisanales attirent l'attention sur des productions en séries, qui sont la négative même du programme de l'exposition des arts et techniques appliqués à la vie moderne, et que le jury d'admission a repoussée comme donnant une idée fautive de ce que doivent être, en Bretagne, les métiers d'arts appliqués.

Ces réserves faites, nous avons le devoir de nous placer devant le problème qu'avaient à résoudre MM. Léandre Vallat et Eipstein : à des Français ou des étrangers qui ne connaissent pas la presque armoricaine montrer une image concrète de cette région, originale et pittoresque plus que toute autre, et leur donner l'ardent désir de la

visiter. Ce n'est pas tel ou tel point, telle ou telle particularité qu'il s'agit de mettre en avant, c'est présenter un tout qui impressionne, émeuve et retienne. Le fait qu'aucun titre, aucun texte entre les tableaux ne se marque dans la mémoire, facilite la projection en bloc. On voit des images. Leur origine géographique n'est plus que secondaire, dès l'instant que ces images sont expressives et jolies, ce qui est le cas.

Nous nous sommes rendu compte de cette impression en regardant un film sur la Franche-Comté qui nous a paru parfait, alors qu'à nos côtés un Franc-Comtois le déclarait incomplet et s'extasiait sur celui de la Bretagne...

Ne nous montrons donc pas trop exigeant. Disons-nous que, projetée séparément, chacune des six parties de ce film qui mesure en tout 1.800 mètres, donnera un aspect vrai d'une portion de la Bretagne et fera avantageusement préjuger du reste. Et sachons gré aux grands réseaux et aux collectivités bretonnes de leur bel effort.

Job LE BIHAN.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

C'est avec joie que les nombreux amis de M^e Noël Cordon, président du Tribunal de Commerce de Rennes, ont appris sa récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Noël Cordon est un animateur qui ne se contente pas d'exprimer des idées utiles. Il les met en pratique et en poursuit la réalisation jusqu'à ce qu'il ait atteint le but qu'il s'est fixé. Les exemples qu'il donne portent et sont suivis. L'un des premiers parmi ses collègues de l'hôtellerie, il a compris l'importance de sa profession dans le développement économique et surtout touristique d'une ville ou d'une région. Savoir faire d'un hôtel une maison accueillante, familiale même, traiter le visiteur avec le maximum de prévenances désirables, le savoir renseigner et, au besoin, conseiller, c'est l'indice de la conception modèle d'un rôle qui, à notre époque surtout, réclame autant d'attention que de psychologie.

Quand à ces qualités commerciales, que certains pourraient croire uniquement attachées à la bonne gestion d'une affaire, se joignent des qualités plus personnelles, notamment une sympathie profonde pour toutes les manifestations des lettres et des arts, on en déduit que l'homme n'est pas seulement un négociant avisé, mais qu'il se



M. Noël Cordon

rend compte que sur des bénéfices honnêtement recueillis, une part doit être réservée pour aider des labeurs autres que ceux qui touchent à sa profession. Et c'est l'honneur de Noël Cordon d'avoir compris qu'un livre bien choisi, une œuvre d'art expressive, un décor évocateur constituent un apport de bien-être qui ajoute à la satisfaction du devoir accompli une atmosphère de charme, parce qu'imprégnée de bon goût et de beauté.

Ce n'est cependant pas l'hôtelier actif, le bibliophile averti, l'amateur d'art éclairé qui est aujourd'hui l'objet d'une haute distinction, c'est l'homme public, le magistrat consulaire, que la confiance de ses concitoyens a mis, par voie d'élection, à la place digne de ses mérites, au poste d'honneur, où la conscience, l'équité, le respect du droit sont seuls agissants; c'est également le membre de la Chambre de Commerce, le secrétaire général des conseillers du Commerce extérieur. En la circonstance, le Ministère de la Justice a répondu aux vœux unanimes de tous ceux qui ont su apprécier la science du juriste et son inlassable dévouement.

Que M. Noël Cordon accepte de joindre nos félicitations sincères à toutes les marques d'estime qu'il a reçues. — O.-L. A.

LA QUALITÉ BRETONNE

M. Charles Spinasse, ministre de l'Economie Nationale; M. Raoul Dautry, directeur général des Chemins de fer de l'Etat, et M. Paul Elbel, député, qui fut longtemps directeur des accords au ministère du Commerce, viennent de publier, dans *Je Sais Tout*, des déclarations extrêmement intéressantes, sur l'absolue nécessité dans laquelle nous nous trouvons désormais de fournir aux marchés nationaux et surtout internationaux, des produits « de qualité ». Les statistiques de notre commerce extérieur en 1936 viennent d'être publiées : nous avons acheté à

l'étranger, en un an, 10 milliards de francs de plus que nous ne lui avons vendu. Nous sommes partout âprement concurrencés. Il ne nous reste plus qu'une seule arme : la qualité française.

Au cours de ces études d'un intérêt capital, *Je Sais Tout* a tenu à citer en exemple la marque « Bretagne », créée dès 1932 par les Chambres de Commerce et d'Agriculture des quatre départements intéressés : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan et Finistère. On sait que l'apposition de la marque sur les colis de fruits et légumes bretons implique que les produits soient conformes au type standard, qu'ils proviennent de circonscriptions bien délimitées, que les emballages soient conformes au modèle fixé. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'usager de la marque s'expose à des sanctions disciplinaires.

Grâce à la marque « Bretagne », les fraises de Plougastel-Daoulas, les choux-fleurs de Saint-Malo, les artichauts de Saint-Pol-de-Léon-Roscoff, etc..., sont garantis. *Je Sais Tout*, qui donne des détails sur le fonctionnement de cette organisation, ajoute que celle-ci mériterait de recevoir la marque nationale, votée par la Chambre des Députés sous l'impulsion de M. Paul Elbel.

« Ce sont des produits comme ceux-là — écrit notre confrère — qui rétabliront à l'étranger ce renom de qualité qui, pendant des siècles, fit la prospérité de la France.

LA BRETAGNE ET LA PEINTURE CONTEMPORAINE

La direction des Chemins de fer de l'Etat s'est depuis longtemps rendu compte que l'art le plus pur, sans risquer de descendre des hauteurs où, par définition, il se doit tenir, peut devenir l'agent de propagande le meilleur pour les pays que desservent ses rails.

Ce principe l'a incité à édifier des gares modernes, dont quelques-unes sont d'une réelle noblesse, à décorer ses halls, non pas de panonceaux et d'affiches publicitaires, mais d'œuvres d'artistes véritables, qui expriment en la synthétisant la beauté des sites et des individus qui les habitent.

Mieux encore, depuis quelque temps, chaque année, des expositions de peintures sont organisées à Paris par ses soins, et la foule des visiteurs qui défile devant les cimaises, emporte, chaque fois, l'impression que la nature normande ou bretonne, vendéenne ou beauvoisise, est une source immense, inépuisable, où l'art est toujours certain de trouver, outre l'inspiration, les modèles les plus parfaits pour ses manifestations.

C'est très certainement le même esprit d'initiative et d'amour du beau qui a poussé le Réseau de l'Etat à donner son appui à la publication du magnifique album *la Bretagne et la Peinture contemporaine*, dont la présentation et le choix qui a présidé à la sélection des œuvres reproduites témoignent du goût le meilleur et le plus solide.

On a beau connaître bien des choses,

se croire au courant des mouvements et des productions artistiques les plus divers, il est des quantités de manifestations et d'aspects qui vous échappent. Des documents comme ceux que contient la *Bretagne et les Peintres contemporains* ont, précisément, l'avantage de mettre sous vos yeux, de vous apprendre ce que vous avez le plus grand intérêt à connaître, pour parfaire votre éducation.

On demeure ébloui, quand on constate la puissance de séduction de la Bretagne, quand on enregistre tout ce qu'elle a permis de produire, quand on aligne sur une liste les noms des artistes célèbres ou seulement réputés, qu'elle a su attacher à son charme et dont le pinceau chante et magnifie sa gloire.

Depuis le temps, il y a un demi-siècle, des premiers pas d'Eugène Boudin en Armor, depuis que Gauguin et Sérurier créèrent le groupe de Pont-Aven, quelle puissante cohorte s'est engagée dans la voie qu'ils avaient tracée.

Et ce sont ceux qui composaient cette suite que nous retrouvons : Claude Monet, Henry Moret, Charles Collet, Gustave Loiseau, Pierre Laprade, Paul Signac, Jean Driès, Maurice Denis, Henri Matisse, Albert Marquet, Félix Vallatton, Othon Friez, Pablo Picasso, Ch. Despiou, Edouard Vuillard, Vlaminck, Maurice Utrillo, Gromaire, Léopold Lévy, Ceria, Tjerk Bottema, Verjé-Sarrat, Valdo-Barbey, Suzanne Valadon, Pierre Dubreuil, Adolphe Beaufrère, Jean Frélaud, Henri Hayden, Roland Oudot, Yves Alix, Pierre Bompart, Antral, M. Asselin, Jean Marchand, G. Gorvel, Ortis de Zaratte, Henry de Waroquier, Le Molt, d'Espagnat, Jean Serrière, Marie Pigelet, Lucien Simon, etc., etc...

Tous, qu'ils soient Français ou étrangers, ont su saisir ce que le commentateur de l'album, M. Guy-Félix Fontenaille, appelle si justement le « secret breton » que gardent « d'innombrables générations » parce qu'elles ont reçu « indistinctement sa loi de la tradition millénaire ou du commande-

ment immédiat des choses », car « la Bretagne est sous le signe de l'immuable ».

Des publications de la valeur de *La Bretagne et la Peinture contemporaine* justifient tous les espoirs que nous pouvons, en nous appuyant sur son passé, mettre dans l'avenir artistique de la vieille terre celtique, par qui, comme l'affirmait jadis Gabriel Vicaire, nous sommes tous Bretons sans nous en douter.

X. A.

MORT DE M. TIBERGE

La mort subite de M. Tiberge, président de la Chambre syndicale des Hôtelliers de la Côte d'Emeraude, président du Comité des fêtes de Saint-Malo, a jeté la consternation parmi les nombreuses personnes qui avaient su apprécier son activité, son dévouement et ses remarquables qualités d'organisateur.

Depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre, M. Tiberge a tenu à Saint-Malo un rôle de premier plan. Il fut le grand organisateur des fêtes les plus retentissantes et c'est grâce à lui que le Pardon des Terreneuvas a pris dans le rang des manifestations régionales — nous pourrions dire sans crainte, nationales — la place importante que l'on sait. Bien que son état de santé inquiétât depuis quelque temps son entourage, M. Tiberge avait tenu à s'occuper encore personnellement des détails d'organisation du Pardon de cette année. Et c'est la veille même qu'il est mort, tombant en pleine action, sur la brèche, vaillamment.

Nous prions M^{me} Tiberge, ses enfants et notamment M^{me} et M. Le Bihan, de trouver ici-même l'expression de nos condoléances attristées.

YAN A EXPOSÉ A NANTES

Yan est parmi les peintres du Montparnasse breton l'un des plus actifs et souvent l'un des mieux inspirés. Sa manière est la sobriété. Dans chacune de ses productions c'est le sujet principal qui l'occupe. Sans négliger com-



Page d'album de Yan.

plètement le détail, il ne lui accorde que l'indispensable, le considérant comme un fond surtout destiné à mettre le reste en valeur. Son succès à la grande galerie Mignon-Massard à Nantes a été grand et les critiques ont loué fort ses qualités techniques et son esprit.

Mais c'est surtout comme décorateur que Yan doit être considéré et suivi. Nous savons que la fresque qu'il prépare, en collaboration avec Pierre Bertrand, pour la salle de la pêche au Pavillon de l'Exposition, prouvera précisément comment, tout en étant vrai, techniquement, on peut réaliser une note d'art véritable.

L'ACADÉMIE DE BRETAGNE

Tout arrive... même qu'une idée, lancée par *Bretagne* voici dix ou douze ans, prenne corps et se réalise.

Répondant à l'appel de M. Roger Gobled, libraire, à Rennes, un certain nombre d'écrivains d'origine bretonne ou attachés à la Bretagne par leur œuvre et leur cœur, se sont réunis le dimanche 7 mars et ont jeté les premières bases d'une association, que, sur l'avis autorisé de M. le Recteur Davy, ils ont décidé d'appeler l'*Académie de Bretagne*.

Il ne s'agit pas, dans l'esprit des novateurs, de concurrencer l'illustre compagnie, créée par Richelieu, et dont on fête l'an dernier le tricentenaire. Il ne s'agit même pas, pour eux, de se dresser contre l'Académie bretonne qui existe déjà et où ne siègent que des celtisants. Le but est tout autre, puisqu'il se propose de rassembler, en un groupe amical, où toutes les opinions, toutes les tendances se-

ront représentées, les écrivains habitant la Bretagne et ceux qui, l'ayant quittée, n'avaient pas d'occasions assez fréquentes de garder le contact avec elle.

Mais ce ne serait encore là qu'un objectif sans grosses conséquences. C'est pourquoi, au cours de l'échange de vues qui s'est produit entre les personnalités présentes, il a été décidé que la nouvelle Académie prendrait toutes les initiatives pour célébrer et défendre les gloires littéraires et artistiques de la Bretagne, entretiendrait des rapports plus suivis entre ses membres, s'efforceraient de les mettre en relations avec les écrivains des autres provinces.

Pour réaliser ce programme, il a été décidé que l'Académie tiendrait, chaque année, deux grandes séances annuelles, dont la principale, au début de l'été, dans une grande ville de Bretagne : Rennes, Nantes, Brest, Quimper, St-Brieuc, Vannes, Saint-Malo, etc., etc. Ces séances s'accompagneront de manifestations littéraires et artistiques.

L'Association se propose en outre de décerner, tous les ans, un prix littéraire à une œuvre qui, par son auteur ou par son sujet, intéressera notre province; de publier un bulletin périodique, de créer un Almanach, où figureront, à la mode des publications provençales de même ordre, des articles de ses différents membres, célébrant les traditions, les coutumes pittoresques, les vieilles fêtes de Bretagne. Et cet almanach serait illustré par les meilleurs artistes de chez nous.

L'Académie se composera de trente membres, parmi lesquels nous pouvons d'ores et déjà citer les 23 noms suivants :

Alphonse de Chateaubriant, André Chevrillon, Jean des Cognets, Georges Davy, Durtelle de Saint-Sauveur, Auguste Dupouy, Pierre Guéguen, Jean Guéhenno, Louis Guilloux, Thérèse Herpin, Max Jacob, Marie Le Franc, Florian Le Roy, Louis Martin-Chauffier, François Ménéz, Jeanne Nabert, Jeanne Perdriel-Vaissières, Rébillon, Bernard Roy, Saint-Pol-Roux, Marie-Paule Salonne, André Suarès et Roger Vercel.

Le bureau provisoire a été ainsi constitué :

Président d'honneur : M. André Chevrillon, de l'Académie française.

Président : M. Roger Vercel, prix Goncourt.

Vice-présidents : M^{me} Marie Le Franc, prix Fémina, et M. Georges Davy, recteur de l'Académie de Rennes.

Membres : MM. François Ménéz et Florian Le Roy.

M. Roger Gobled, promoteur de l'idée, a bien voulu accepter le secrétariat.

UN GALA BOTREL A PLANCOËT

Le 21 février, à Plancoët, une nouvelle représentation du *Gala-Botrel*, créé en août 1936 par M^{me} Marie-Paule Salonne, a été donnée avec plus de succès encore que la première fois. Sans doute l'été prochain le verrons-nous interprété à nouveau sur les plages de la région, où il ne pourra que donner aux baigneurs, trompés par la malignité de certain film, une meilleure idée de notre chère Bretagne !

IMPRIMERIE BRETONNE. — RENNES

Le Gérant : L. AUBERT.



Le couronnement de la Duchesse de Bretagne 1937 : 1.) Mlle Rault, Duchesse 1937 ; 2.) Mlle Brooke, Duchesse 1936 ; 3.) Mlle Berthelot, Duchesse 1933 ; 4.) Mlle Cosquéric, Reine des Commerçants bretons ; 5.) Mlle Le Thibouet, Fée des Bretons d'Argenteuil.
(Photo « Le Jour ».)

Répertoire des Hôtels et Restaurants de Bretagne

NOMS ET ADRESSES	T.	Chambres	Pen- sion	Prix des repas	NOMS ET ADRESSES	T.	Chambres	Pen- sion	Prix des repas
RENNES					PERROS-GUIREC (Trestraou, Trestrignel, Ploumanach).				
Grand Hôtel Duguesclin et Terminal 3, place de la Gare	37-01	60 ch. dep. 16		4, 14, 16.	Grand Hôtel-des-Bains (Trestraou) ..	8	30 ch. 30/40	30/30	5, 15, 18.
Central Hôtel..... 7, rue Lanjuinais	30-59	60 ch. dep. 18		5, 16, 16.	Celtic-Hôtel	20	90 ch. 15/40	35/55	4, 15, 18.
2 ^e Hôtel Parisien place de la Gare	29-08	55 ch. dep. 16		4, 15, 16.	Saint-Guirec et de la Plage (Ploumanach)	13	33 ch. 15/35	35/40	3,50, 12, 12.
Hôtel d'Angleterre r. du Ch.-de-Mars	30-66	40 ch. dep. 15		3,10/14,10/14	Printania-Hôtel	100	50 ch. 15/40	35/50	4, 13, 16.
Rest. « chez Métayer » g. Lamennais	22-54	Service à la carte.			Grand Hôtel de Trestrignel.....	10	72 ch. 20/30	30/50	5, 16, 16.
Rest. Letendre... 5, rue du Pré-Botté	23-20	Grands et petits salons, American Bar, Service à la carte.			Grand Garage de Plages. A. Tardivel	35	Agence Renault. Excursions cars.		
LES ROSAÏRES.					TREBEURDEN.				
Hôtel Rosaria	2	30 ch. 25/50	50/70	5, 12, 13.	Grand Hôtel Bellevue	5	100 ch. 15/45	30/75	4, 15, 15.
GOUAREC.					SAINT-BRIEUC.				
Hôtel du Blavat	3	30 ch. dep. 12	23/30	3, 12, 14.	Hôtel de France	3-04	75 ch. 25/35	45/65	5, 15, 20.
QUINTIN.					Hôtel de la Croix-Rouge				
Restaurant Brouté-Courtel.....	02	15 ch. 3/10	15/30	8, 10.	Hôtel de l'Ouest	1-03	28 ch. 15/30	35/40	3,50, 12, 12.
LORIENT					Hôtel du Commerce				
Bras ^{te} de l'Univers, r. de la Comédie	0-43	Prix fixes et cartes. Traiteur.			Central-Hôtel	1-30	30 ch. 15/30	40/50	3, 15, 15.
TREGUIER					ERQUY-LES-BAINS				
2 ^e Hôtel Lalauze (au bord de la riv.)..		30 ch. dep. 12	25/30	3, 12, 15.	Villa Brise-Marine (M ^{me} Ch. Renault, prop ^{re})		Chambres confort. 55/30 avec boisson.		
Central Hôtel (près la Cathédrale) ...	40	20 ch. dep. 12	22/28	3, 12, 15.	ETABLES				
BINIC					Hôtel de Bellevue et de la Plage....				
Hôtel de la Plage.....	4	40 ch. dep. 12	25/35	4, 15, 15.	Hôtel Continental (ouv ^t toute l'an.)..	40	30 ch. dep. 12	18/26	2,50, 8, 12.
Hôtel de l'Univers, r. Maréchal-Joffre	13	15 chambres	25/30	2,50, 10, 10.	Pens. de fam. Les Mimosas, bd Legris	36	40 ch. dep. 12	22/26	2,50, 10, 12.
Hôtel-Restaurant du Marché.....	2		25/30	2,50, 10, 10.	Pens. de fam. Gisèle (ouv ^t toute l'an.)	39	16 ch. dep. 12	20/28	2,50, 8, 10.
Hôtel du Nord (Lambert).....	03	12 chambres	25/30	2,50, 10, 12.	Pens. de fam. Marivonne —		15 chambres	20/28	3, 10, 12.
BREHAT (Ile de)					Pens. de fam. Les Camélias à la Cour.				
Hôtel Lucas sur le port clos	5	20 chambres	30/35	3, 12, 15.	Pens. de fam. Ker Arvor, r. des Frères		15 chambres	20/26	3, 8, 10.
Hôtel Simonnet.....	10	18 ch. dep. 15	30	2,50, 14, 12.	Les Sports rest. V ^{ie} Deboher-Corouge		25 chambres	25/35	4, 12, 15.
PAIMPOL					SAINT-QUAY-PORTRIEUX				
Hôtel Lucas, face gare, tout confort ..	55	40 ch. dep. 12	30/35	3, 12, 12.	Hôtel Mouton-Blanc conf. sur le port.	22	20 ch. dep. 12	25/40	3, 12, 15.
Hôtel Gérard, tout conf., gar. grat. ...	24	14 chambres	30/45	4, 15, 15.	Hôtel Saint-Quay près la plage	20	30 ch. dep. 12	20/28	2,50, 10, 10.
PAIMPOL (Le Guillben)					L'ARCOUEST (Ploubazlanec)				
Hôtel du Bois du Guillben, ouv. t. l'an.	107	15 chambres	30/35	4, 15, 15.	Hôtel Barbu.....	3	30 ch. 18/35	30/40	4, 15, 15.
VAL-ANDRÉ-PLÉNEUF					Hôtel de la Plage (3 km. Paimpol) ..				
Hôtel Val Joll.....	40	30 chambres	25/40	6, 15, 15.		15	12 chambres	25/28	3, 10, 12.

LA FONCIÈRE

Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France
 et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN,
 de l'A.-C. des COTES-DU-NORD,
 et de l'A.-C. du FINISTÈRE.
 consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs pour leurs Assurances
 contre les Accidents et le Vol

Pour Renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux Agents de
La Foncière, Transports et Accidents, à

Brest.....	M. SAVIN.	Nantes.....	M. A. DES BEAUVAIS.
Chateaulin....	M. MICHEL.	Quimper.....	M. JOUVIN.
Dinan.....	M. BARRY.	Rennes.....	M. PRIOUL.
Dourarnenez...	M. QUILLIEN.	Saint-Brieuc ..	M. DALMAR.
Lorient.....	M. PERRAUD.	Vannes.....	M. MARIUS.
Morlaix.....	M. MIORESC.	Vieux-Marché	M. LE SIDANER.

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE L'OUEST-ECLAIR

RENNES -- 38, rue du Pré-Botté, 38 -- RENNES

Se charge de tous travaux en **TYPOGRAPHIE** et **LITHOGRAPHIE**
et spécialement de **REVUES, JOURNAUX,**
CATALOGUES, BROCHURES, REGISTRES, etc...

EXÉCUTION DE TOUS CLICHÉS

TOURISME

Demandez le programme des voyages de
**L'OFFICE DES VOYAGES
DE L'OUEST-ECLAIR**

Téléph. 36-75

RENNES

Téléph. 36-75



LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS LIMITÉES



Siège Social et Direction Générale :

34, Place de la République - LE MANS

Téléph. 3.30 et 3.68

Directeur - Fondateur : **G. DURAND**

Assurance accidents complémentaire indispensable à tous les Usagers de la Route

REPRÉSENTANT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS